

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 9 mars 2017

Délibération n° 2017 - 9/03/2017 – 1

*Approbation du compte financier 2016 au vu du rapport des commissaires aux comptes,
approbation de l'affectation des résultats et des provisions*

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Après en avoir délibéré

Approuve avec 20 voix pour, 3 voix contre, 8 abstentions :

le compte financier 2016 au vu du rapport des commissaires aux comptes et l'affectation des résultats et provisions.

Article 1 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 2 441.80 ETPT au titre du plafond I et 313.80 ETPT au titre du plafond II ;
- 250 944 747 euros en d'autorisations d'engagement (montant obtenu après retraitement des données en l'absence de système informatique adapté) ;
- 230 872 654,68 euros de crédits de paiement ;
- 227 397 299 euros de recettes exécutées ;
- 3 475 356 euros de solde budgétaire déficitaire ;
- 36 640 euros de variation de trésorerie ;
- 1 879 892,78 euros résultat patrimonial déficitaire ;
- 2 499 717,41 euros de capacité d'autofinancement ;
- 3 475 356 euros de variation négative de fonds de roulement.

Article 2 :

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat de – 1 879 892.78 euros en report à nouveau déficitaire.

Les provisions sont arrêtées comme suit :

- Provision pour risques et charges de personnel : 977 693 euros
- Provision pour dépréciation des parts détenues dans la SATT GRAND EST : 350 000 euros
- Provision pour dépréciation des créances douteuses : 517 000 euros.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et le bilan sont annexés à la présente délibération.

Dijon, le 10 mars 2017

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

*P.J. : Tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale
Comptes annuels 2016
Rapport de gestion du compte financier 2016 – Note de présentation de l'ordonnateur*

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Tableau 1
Tableau des emplois présenté par l'établissement au 31/12/2016
COMPTE FINANCIER 2016

Catégories d'emplois		Nature des emplois		(A)					
				Emplois sous plafond Etat BI 2016	Emplois sous plafond Etat BR1 2016	Emplois sous plafond Etat BR2 2016	Emplois sous plafond Etat BR3 2016	EXECUTE 2016	
		En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT			
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	1 217,00	1 216,00	1 213,00	1 209,00	1 210,40		
		CDI	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00		
	Non permanents	CDD	349,50	349,50	352,50	352,50	296,90		
		S/total EC	1 567,50	1 566,50	1 566,50	1 562,50	1 508,30		
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS									
BIATOSS	Permanents	Titulaires	865	860	859	858	833,70		
		CDI	9	10	10	11	10,90		
	Non permanents	CDD	105	118	119	121	88,90		
		S/total BiatoSS	979	988	988	990	933,50		
Totaux		2 546	2 554	2 554	2 552	2 441,80			
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat		2 546	2 554	2 554	2 552	2 442			

(B)		(B)		(B)		(B)		EXECUTE 2016	
Emplois financés hors SCSP BI 2016	Emplois financés hors SCSP BR1 2016	Emplois financés hors SCSP BR2 2016	Emplois financés hors SCSP BR3 2016	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
6	3	1	3	3	2,1				
6	3	1	3	3	2,1				
25,60	26	25,6	25,6	25,6	24,0				
348,40	351,40	353,40	351,40	351,40	287,70				
374	377	379	377	377	311,70				
380	380	380	380	380	313,80				

(C) = (A) + (B)		(C) = (A) + (B)		(C) = (A) + (B)		(C) = (A) + (B)		(C) = (A) + (B)	
Global BI 2016	Global BR1 2016	Global BR2 2016	Global BR3 2016	Exécution 2016 - Consommation annuelle des Emplois (fichier KX)					
1 217,00	1 216	1 213	1 209	1 210,40					
1,00	1	1	1	1					
355,50	353	354	356	299,00					
1 573,50	1 570	1 568	1 566	1 510					
-	-	-	-	-					
865,00	860	859	858	833,70					
34,60	36	35,6	36,6	34,9					
452,90	468,90	471,90	471,90	376,60					
1 352,50	1 365	1 367	1 367	1 245,20					
2 926	2 934	2 934	2 932	2 755,60					
Plafond global des emplois voté par le CA	Plafond global des emplois voté par le CA	Plafond global des emplois voté par le CA	Plafond global des emplois voté par le CA	Plafond global des emplois voté par le CA					

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les règles de décompte des emplois en ETPT en [fonction des catégories de personnel](#). Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4)).

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (3)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (5).

Tableau 2
Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

Dépenses																	
	AE BI 2016	CP BI+Reports+/- Virements	CP BR1	Montants BR2		Montants BR3		Total Budgété 2016			TOTAL RECETTES EXECUTEES 2016	Total recettes budgétées 2016	Montants recettes BR3	Montants recettes BR2	Montants recettes BR1	CP BI+Reports+/- Virements	
				AE BR2 2016	CP BR2	AE BR3 2016	CP BR3	Total AE après BR	Total CP après BR	TOTAL CP CONSOMMES 2016							
Personnel	#####	187 027 969,64	1 537 695	1 060 284,00	1 060 284	128 864,00	128 864	189 754 812,64	189 754 812,64	187 394 410							Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>											189 465 619	189 504 627	1 161 493		-	188 343 134	Subvention pour charges de service public
											4 374 143	6 089 010	-213 337	-291 184	2 087 771	4 505 760	Autres financements de l'Etat
																	Fiscalité affectée
Fonctionnement et intervention	35 619 772	34 312 938	4 733 090	803 212	803 212	1 965 789	1 965 789	38 388 773	41 815 029	32 225 299	12 377 090	20 212 888	620 094	3 303 636	1 057 068	15 232 090	Autres financements publics
											21 180 447	24 583 655	973 668	825 184	2 792 393	19 992 410	Recettes propres
																	Recettes fléchées **
																	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	20 719 747	16 192 407	- 407 150	4 591 355	4 591 355	- 2 509 941	- 2 509 941	22 801 161	17 866 671	11 252 946							Autres financements publics fléchés
																	Recettes propres fléchées
le cas échéant, sur autorisation du contrôleur budgétaire, une ou plusieurs enveloppes* destinées à des contrats de recherche : dont personnel dont fonctionnement dont investissement		4 579 747 4 208 282 428 088			747 093 620 908 1 155 988		- 188 689 - 82 645 255 038										
244 905 184	A	237 533 314	5 863 635	6 454 851	6 454 851	- 415 288	- 415 288	250 944 747	249 436 512	230 872 654,68	227 397 299	240 390 180	2 541 918	3 837 636	5 937 232	228 073 394	TOTAL DES RECETTES
																	C
Solde budgétaire (excédent)			73 597			2 957 206					3 475 356	9 046 332		2 617 215		9 459 920	Solde budgétaire (déficit)
																	D2 = B-C
																	Solde budgétaire (déficit)

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.
** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

TABLEAU 4
Equilibre financier

POINT D'ATTENTION : Dans cette maquette, sont indiqués les comptes de comptabilité générale qui sont toujours mouvementés via une demande de versement et qui auront donc toujours un impact au TEF.
Ne sont pas indiqués les comptes dits « mixtes » qui peuvent être mouvementés par une demande de versement ou tout autre objet de gestion dont l'impact au TEF n'est donc pas systématique.
Cette maquette constitue une aide au renseignement du TEF mais elle ne peut servir de base pour déduire le caractère budgétaire ou non de tel compte, cette notion étant désormais caduque.
Les comptes indiqués ici sont ceux du plan de comptes commun des organismes publics dépendant de l'Etat applicable au 1^{er} janvier 2016 hors comptes « en violet » spécifiques à certaines catégories d'organismes ou aux fondations universitaires (même si ceux-ci pourront, dans certains cas, être mouvementés par une demande de versement et donc avoir un impact au TEF).

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS		FINANCEMENTS	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	3 475 356		Solde budgétaire (excédent) (D1)*
<i>dont Budget Principal</i>			<i>dont Budget Principal</i>
<i>dont Budget Annexe</i>			<i>dont Budget Annexe</i>
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)			Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	7 953 413	8 184 582	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)		3 280 828	Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	11 428 769	11 465 410	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	36 640	-	PRLELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>	-	-	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>	-	-	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	11 465 410	11 465 410	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

Tableau 6 SITUATION PATRIMONIALE

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat

CHARGES		PRODUITS	
Personnel	187 394 410	Subventions de l'Etat	189 555 055
<i>dont CAS pensions</i>	<i>56 438 302</i>	Autres subventions	14 784 063
Fonctionnement autre que les charges de personnel	49 832 019	Autres produits	31 007 419
Total des charges (1)	237 226 429	Total des produits (2)	235 346 537
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)		Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	1 879 893

Calcul de la capacité d'autofinancement

Résultat prévisionnel : bénéfice (3) ou perte (-4)	-1 879 893
+ c. 68 dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17 606 721
- c. 78 reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-13 199 490
+ c. 675 valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- c. 775 produits de cession d'éléments d'actifs	-27 620
- c. 777 quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	
= CAF ou IAF*	2 499 717

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Etat de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS		RESSOURCES	
Insuffisance d'autofinancement		Capacité d'autofinancement	2 499 717
Investissements	10 636 873	Financement de l'actif par l'État	1 353 118
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	3 447 135
Remboursement des dettes financières	616 073	Autres ressources	477 620
Total des emplois (5)	11 252 946	Total des ressources (6)	7 777 590
Apport au fonds de roulement (7) = (6) - (5)		Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (6) - (5)	3 475 356

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation du fonds de roulement : apport (7) ou prélèvement (8)	-3 475 356
Variation du besoin en fonds de roulement	-3 438 716
Variation de la trésorerie : abondement (I) ou prélèvement (II)	36 640
Niveau du fonds de roulement	28 020 396
Niveau du besoin en fonds de roulement	-1 532 583
Niveau de la trésorerie	29 552 979



UNIVERSITE DE BOURGOGNE

COMPTES ANNUELS 2016

SOMMAIRE

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

I) FAITS CARACTERISTIQUES, COMPARABILITE DES COMPTES, PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

I-1) RAPPELS ET FAITS CARACTERISTIQUES

I-2) COMPARABILITE DES COMPTES

I-3) CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE

I-4) PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUES AUX DIVERS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

I-5) ELEMENTS RELATIFS AU CONTRAT DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

II) NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

II-1) ACTIF IMMOBILISE

II-2) AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS

II-3) TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

II-4) STOCKS

II-5) CREANCES ET DETTES

II-6) TRESORERIE

II-7) CAPITAUX PROPRES

II-8) PROVISIONS

II-9) COMPTES DE REGULARISATION

III) NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

III-1) PRODUITS D'EXPLOITATION

III-2) CHARGES D'EXPLOITATION

III-3) CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

III-4) CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

IV) AUTRES INFORMATIONS

IV-1) ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

IV-2) EFFECTIFS

IV-3) ENGAGEMENTS HORS BILAN

ACTIF	Brut	Amortissements et provisions	Net au 31/12/2016	01/01/2016	31/12/2015
ACTIF IMMOBILISE					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Concessions et droits similaires	2 536 491	2 178 876	357 616	470 619	470 619
Droit au bail					0
Autres immobilisations incorporelles					0
Immobilisations incorporelles en cours	36 917		36 917	91 933	91 933
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations					0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains, agencements et aménagements de terrains	40 154 228	396 804	39 757 424	38 542 805	38 542 805
Constructions et constructions sur sol d'autrui	197 383 998	39 206 667	158 177 331	163 921 909	163 921 909
Installations techniques, matériel et outillage	108 013 567	81 528 250	26 485 317	27 096 959	27 096 959
Collections	198 971	40 435	158 536	164 925	164 925
Autres immobilisations corporelles	35 625 511	28 558 763	7 066 748	7 026 453	7 026 453
Immobilisations corporelles en cours	3 497 592		3 497 592	4 213 359	4 213 359
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations	350 000	350 000	0	0	0
Créances rattachées à des participations					0
Autres titres immobilisés	17 543		17 543	17 543	17 543
Prets	867		867	1 539	1 539
Autres immobilisations financières	3 111		3 111	3 111	3 111
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	387 818 795	152 259 795	235 559 000	241 551 155	241 551 155
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS ET EN COURS	57 831		57 831	79 304	79 304
AVANCES ET ACOMPTES					
Avances et acomptes versés sur commandes	90 397		90 397	537 304	537 304
CREANCES D'EXPLOITATION					
Créances clients et comptes rattachés	6 088 615	517 000	5 571 615	6 893 357	6 893 357
Autres créances d'exploitation	10 485 232		10 485 232	16 006 874	15 603 538
Fournisseurs débiteurs	92 475		92 475	175 069	175 069
CREANCES DIVERSES					
TVA	381 012		381 012	199 865	199 865
Autres créances diverses	1 646 018		1 646 018	1 450 301	1 450 301
TRESORERIE					
Valeurs mobilières de placement	16		16	16	16
Disponibilités	29 552 964		29 552 964	29 516 470	29 516 470
TOTAL ACTIF CIRCULANT	48 394 560	517 000	47 877 560	54 858 560	54 455 224
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance	589 512		589 512	850 729	850 729
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Différences de conversion sur opérations en devises					
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION	589 512	0	589 512	850 729	850 729
TOTAL GENERAL	430 207 942	152 776 795	284 026 072	297 260 444	296 857 108

PASSIF	Net au 31/12/2016	01/01/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES			
CAPITAL ET RESERVES			
Contrepartie des biens mis à disposition par l'Etat	131 463 897	137 301 498	137 301 498
Financements actifs Etat rattachés	3 055 604	2 719 248	2 719 248
Financements actifs Etat non rattachés	614 417	643 898	643 898
Fonds propres	14 605 256	14 155 256	14 155 256
Dons et Legs	17 699	17 699	17 699
Réserves	36 592 732	36 592 732	36 592 732
Report à nouveau	7 268 102	7 635 003	7 231 667
Résultat de l'exercice	-1 879 893	-366 901	-366 901
Subventions d'investissement/financements actifs autres que Etat non rattachés	2 353 694	3 287 948	3 287 948
Financement actifs autres que Etat rattachés	47 780 658	48 738 379	48 738 379
TOTAL CAPITAUX PROPRES	241 872 164	250 724 760	250 321 423
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour charges	977 693	887 535	887 535
Provisions pour risques			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	977 693	887 535	887 535
DETTES			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts auprès des établissements de crédit		147	147
Emprunts divers	20 212 539	20 828 612	20 828 612
AVANCES ET ACOMPTES			
Avances et acomptes reçus sur commandes	6 060 068	4 497 104	4 497 104
DETTES D'EXPLOITATION			
Fournisseurs et comptes rattachés	1 745 446	4 735 983	4 735 983
Dettes fiscales et sociales	7 255 119	6 990 813	6 990 813
Autres dettes d'exploitation	182 713	316 353	316 353
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	211 810	1 953 546	1 953 546
Autres dettes diverses	1 674 790	1 534 670	1 534 670
TOTAL DETTES	37 342 486	40 857 228	40 857 228
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance	3 833 729	4 790 922	4 790 922
Différences de conversion sur opérations en devises			
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION	3 833 729	4 790 922	4 790 922
TOTAL GENERAL	284 026 072	297 260 444	296 857 108



**COMPTE DE RESULTAT
2016**

CHARGES	Exercice 2016	Exercice 2015
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises	22 957	5 577
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DE TIERS		
Achats stockés matières premières	153 080	155 999
Achats stockés autres approvisionnements		
Variation de stock d'approvisionnement	-1 485	3 577
Achats de sous-traitance		
Achats non-stockés de matières et fournitures	9 767 446	10 431 534
Services extérieurs- Sous-traitance générale	247 933	180 669
Services extérieurs- Loyers et crédit-bail	433 055	389 103
Autres services extérieurs	14 777 480	15 174 576
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		
Sur rémunérations	2 732 108	2 332 048
Autres impôts, taxes et versements assimilés	50 308	63 176
CHARGES DE PERSONNEL		
Salaires et traitements	108 255 638	106 936 942
Charges sociales	76 406 664	75 345 205
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
Amortissements des immobilisations	16 629 028	15 466 720
Provisions sur immobilisations		
Provisions sur actif circulant		
Provisions pour risques et charges	977 693	887 535
AUTRES CHARGES		
Autres charges de gestion courante	4 992 882	5 887 686
TOTAL	235 444 788	233 260 346
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 010 790	587 719
Différence négative de change	900	2 104
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	61 567	525 789
Sur opérations en capital : valeurs comptables éléments d'actif		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
IMPOT SUR LES BENEFICES		
TOTAL	1 073 257	1 115 612
Solde créditeur = bénéfice		
TOTAL GENERAL	236 518 045	234 375 958



**COMPTE DE RESULTAT
2016**

PRODUITS	Exercice 2016	Exercice 2015
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	-540	-660
Production vendue : ventes	107 131	112 807
Production vendue : travaux		
Production vendue : prestations de services, études et activités	13 300 627	12 762 630
Produits des activités annexes	2 561 022	2 472 076
Production stockée : en cours de production de biens		
Production stockée : en cours de production de services		
Production stockée : produits		
Production immobilisée		
Subvention d'exploitation	204 339 118	204 569 401
Reprise sur amortissements et provisions	976 535	934 817
Transfert de charges d'exploitation		
Autres produits	824 909	368 895
QUOTE-PART DES FINANCEMENTS RATTACHES AUX ACTIFS		
Quote-part des financements rattachés aux actifs	12 222 955	11 416 396
TOTAL	234 331 757	232 636 363
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances sur actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 598	1 748
Reprises sur provisions et transferts de charges financières		
Différences positives de change	537	1 870
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	275 640	1 349 891
Sur opérations en capital / produit des cessions d'actifs	27 620	19 184
Sur opérations en capital : virement quote-part des subventions		
Sur autres opérations en capital		
TOTAL	306 395	1 372 693
Solde débiteur = perte	1 879 893	366 901
TOTAL GENERAL	236 518 045	234 375 958

Annexe

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2015
(Instruction n°09-018-M93 du 1^{er} septembre 2009)

I - Faits caractéristiques, comparabilité des comptes, principes comptables et méthodes d'évaluation

I-1) Rappels et faits caractéristiques

a) 2016, septième exercice de certification des comptes

Par arrêté du 31 décembre 2009, l'Université de BOURGOGNE a été désignée au bénéfice des Responsabilités et Compétences Elargies (RCE) en matière budgétaire et de gestion des ressources humaines à compter du 1^{er} janvier 2010. L'Université est donc depuis cette date soumise au décret n° 2008-618 du 27 juin 2008 relatif au budget et au régime financier des EPSCP bénéficiant des RCE.

Les comptes 2015 ont été certifiés pour la première fois sans réserve suite à la réalisation en 2015 d'un inventaire physique des immobilisations corporelles hors patrimoine immobilier qui a permis de valider la réalité et l'exhaustivité des valeurs inscrites en comptabilité. La dernière réserve ayant pesé sur les comptes des exercices précédents avait ainsi été levée.

b) Faits caractéristiques

L'année 2016 a été marquée par les évolutions suivantes :

- Le marché de certification des comptes de l'UB a été renouvelé en 2016 et le cabinet Deloitte a été désigné comme Commissaire aux Comptes des comptes pour une période de 6 années (comptes 2016 à 2021).
- Une mission de contrôle de rapprochement de l'inventaire physique des biens a été confiée au Cabinet RANE au cours du dernier trimestre 2016.

Le Cabinet RANE avait réalisé une mission d'inventaire des immobilisations de l'Université en 2015. Les travaux de ce Cabinet s'étaient déroulés sur la période du 27 août au 31 décembre 2015 avec l'étiquetage des biens recensés et la mise en place d'un logiciel de suivi des immobilisations.

Dans le cadre de la pérennisation de cette mission en 2016, l'UB a opté pour une mission de contrôle d'inventaire sur deux unités budgétaires et a confié au Cabinet Rane, la réalisation de celle-ci.

Les objectifs de la mission étaient :

- * Procéder à un inventaire exhaustif des biens par lecture optique des codes à barres existants.
- * Compléter l'étiquetage des biens nouvellement mis en service.
- * Rapprocher cet inventaire du livre comptable des immobilisations.

La mission s'est déroulée sur la période du 12 décembre au 27 décembre 2016.

La mission a consisté à rapprocher le fichier comptable du logiciel SIFAC avec le fichier des immobilisations physiques existant dans la base RANE inventaire aux fins de constater les mouvements intervenus depuis la fin de la mission précédente de 2015 en recensant :

- * La liste des biens nouveaux mis en service.
- * La liste des biens comptables sortis définitivement.
- * Les transferts de localisations et/ ou de services gestionnaires.

UB	Traitement	Nb de lignes	Val Brute	Val Nette	
48-ICB	HORS PERIMETRE	2083	1 383 546,25 €	547 304,70 €	
	PERIMETRE	733	12 798 672,48 €	6 166 136,92 €	
	48-ICB	2816	14 182 218,73 €	6 713 441,62 €	
15-STAPS	HORS PERIMETRE	1282	1 568 852,99 €	246 531,16 €	
	PERIMETRE	315	1 686 411,03 €	319 412,84 €	
	15-STAPS	1597	3 255 264,02 €	565 944,00 €	
Total général		4413	17 437 482,75 €	7 279 385,62 €	
	HORS PERIMETRE	3365	2 952 399,24 €	793 835,86 €	16,93%
	PERIMETRE	1048	14 485 083,51 €	6 485 549,76 €	83,07%
	Total général	4413	17 437 482,75 €	7 279 385,62 €	100,00%
	PART STAPS	1597	3 255 264,02 €	565 944,00 €	2,21%
	PART ICB	2816	14 182 218,73 €	6 713 441,62 €	9,61%
TOTAL UB	BIENS UB 12/12/2016	15110	147 546 938,12 €	34 691 741,35 €	100%

Cette mission a permis d'effectuer un contrôle exhaustif sur les biens recensés dans deux composantes, représentant 12% des immobilisations de l'Université.

- La clôture des comptes 2016 a été menée conjointement à la mise en place du Système d'Information Comptable et Financier (SIFAC) adapté au décret (2012-1246) du 7 novembre 2012 relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable Public (GBCP), dont le lot 2 relatif à l'exécution budgétaire a été livré par l'Agence de Mutualisation des Universités (AMUE) en janvier 2017.
- Le logiciel SIFAC DEMAT a été mis en place en 2016 et sa généralisation à toutes les composantes interviendra au cours de l'exercice 2017.

I-2) Comparabilité des comptes

Les régularisations comptables (via le report à nouveau) permettent de mettre en conformité le bilan de l'établissement avec les règles comptables. Au cours de cet exercice, une seule correction a été apportée au bilan d'ouverture :

SYNTHESE DES AJUSTEMENTS AU BILAN D'OUVERTURE 2016 EN MILLERS D'EUROS			
	31/12/2015	Régularisation subvention 2015 du Conseil Régional de Bourgogne reversée par le CFA SUP de Bourgogne	Bilan d'ouverture 01/01/2016
Actif immobilisé			
Immo incorporelles	2 445		2 445
Terrains	38 667		38 667
Constructions	194 599		194 599
Travaux en cours	4 213		4 213
autres immobilisations corporelles	136 905		136 905
Immobilisations financières	372		372
Total valeurs brutes	377 202		377 202
Amortissements	135 651		135 651
VNC	241 551		241 551
Total actif immobilisé	241 551	0	241 551
Stocks	79		79
Avances et acomptes sur commande	537		537
Dépréciation des stocks			0
Créances clients	7 499		7 499
Autres créances	17 429	403	17 832
Dépréciation des créances	-606		-606
Disponibilités	29 516		29 516
Total actif circulant	54 455	403	54 859
Charges constatées d'avance	851		851
TOTAL ACTIF	296 857	403	297 260
Contrepartie des biens mis à dispo Etat	137 301		137 301
Financements Etat rattachés	2 719		2 719
Financements Etat non rattachés	644		644
Fonds propres	14 155		14 155
Dons et legs en capital	18		18
Réserves	36 593		36 593
Report à nouveau	7 232	403	7 635
Résultat de l'exercice	-367		-367
Financements autres que Etat non rattachés	3 288		3 288
Financements autres que Etat rattachés actifs	48 738		48 738
Total capitaux propres	250 321	403	250 725
Provisions pour risques et charges	888		888
Total provisions	888	0	888
Emprunts et dettes assimilées	20 829		20 829
Acomptes et avances sur commandes	4 497		4 497
Dettes sur immobilisations	1 954		1 954
Dettes fournisseurs	4 736		4 736
Dettes fiscales et sociales	6 991		6 991
Autres dettes	1 851		1 851
Total dettes	40 857	0	40 857
Produits constatés d'avance	4 791		4 791
TOTAL PASSIF	296 857	403	297 260

Cette correction d'erreur a pour objet la régularisation d'un titre de recettes relatif au reversement par le CFA de l'Enseignement Supérieur de Bourgogne d'une subvention par le Conseil Régional de Bourgogne, au titre de l'exercice 2015, à hauteur de 403K€.

I-3) Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode comptable n'est à signaler au titre de l'exercice 2016.

- Traitement comptables des subventions

L'instruction budgétaire et comptable du 20 novembre 2013 relative aux modalités de comptabilisation des subventions reçues, a pour effet de ne pas inscrire dans le fonds de roulement la part des financements externes d'actifs conditionnés à l'acquisition d'actifs. D'application obligatoire sur les subventions notifiées à compter du 1^{er} janvier 2014, l'instruction offrait la possibilité d'une application rétroactive sur les subventions antérieures. L'université de Bourgogne n'avait pas fait ce dernier choix à la clôture de l'exercice 2014.

Par conséquent, il subsistait dans le fonds de roulement à la clôture des comptes des exercices 2014 une part non retraitée de subventions gagées et ayant pour effet une majoration temporaire du fonds de roulement réel. Cette part, qui ne pesait plus que 102K€ à la clôture 2015 apparaît à la clôture 2016 comme totalement nulle.

A noter que les dotations en fonds propres, non soumises à condition de justification, continuent d'impacter, pour leur part non consommée, le fonds de roulement. A la clôture des comptes 2015 cette part était évaluée à 1 357K€. Elle est estimée à 1 172K€ au 31 décembre 2016. A noter qu'à l'instar de la clôture 2015, la diminution de cette part est attribuable à l'achèvement des programmes de travaux effectués dans le cadre du CPER 2007/2013.

I-4) Principes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et du compte de résultat

Les comptes de l'Université, Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), sont établis :

- selon les principes édictés par l'Instruction codificatrice M9-3 de la Direction Générale des Finances Publiques sur la réglementation budgétaire, financière et comptable des EPSCP,
- selon l'instruction M9 du 23 janvier 2006 relative aux passifs, actifs, amortissements et dépréciations des actifs,
- selon les instructions de la DGFIP applicables aux EPSCP,
- instruction reprises dans le recueil des normes comptables des établissements publics (RNCEP) adopté par arrêté du 1er juillet 2015 en vue de sa première application au 1er janvier 2016.

Toutefois, conformément à l'article 4 de cet arrêté, la norme 1 « Etats financiers » du RNCEP ne sera appliquée qu'au 1er janvier 2017, lorsque la migration vers le nouveau plan de compte commun et l'instruction comptable commune de la DGFIP du 22 décembre 2016 sera effective du fait de difficultés de migration du système d'information de l'établissement.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

a) **Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations appartenant à l'Université sont évaluées à leur coût d'acquisition déterminé par l'addition des éléments suivants :

- prix d'achat ;
- frais accessoires : dépenses directement liées à l'acquisition et à la mise en état d'utilisation du bien et charges indirectes, dans la mesure où elles peuvent être rattachées à cette acquisition.

L'amortissement est calculé à compter de la date de mise en service, au prorata du nombre de jours d'utilisation de la première année (base 365 jours).

Le patrimoine immobilier de l'Université est inscrit au bilan sur la base des évaluations faites en 2011 hors Dijon et 2012 pour les sites Dijonnais. La valeur des terrains a été séparée de celles des bâtiments, au terme de ces évaluations. Les bâtiments acquis depuis ces évaluations sont valorisés à leur coût de construction.

En 2011, le patrimoine immobilier a été décomposé en 4 groupes. Ceci permet depuis lors un amortissement des bâtiments par groupes de structure.

Conformément à l'instruction budgétaire BOFIP-GCP-13-0004 du 31/01/2013, l'amortissement de l'ensemble du patrimoine immobilier auquel est rattaché un ou des financements bénéficie en 2013 de la reprise des quotes-parts au compte de résultat à due concurrence. Auparavant, le patrimoine immobilier financé par l'Etat bénéficiait, depuis 2010 conformément à l'instruction M9-3, de la méthode de neutralisation de l'amortissement (qui consistait en la comptabilisation d'un produit exceptionnel équivalent à la charge d'amortissement comptabilisée).

Les taux d'amortissement des différentes catégories d'immobilisations sont fixés par le Conseil d'Administration, dans les limites indiquées par l'instruction M9-3.

La dotation aux amortissements au titre de 2016 s'élève à 16 629 K€ dont 8 530 K€ au seul titre de l'amortissement des bâtiments.

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES DUREES D' AMORTISSEMENT (CA DE DECEMBRE 2010 MIS A JOUR AU CA DU 25 MARS 2015)
 ET PRESENTATION SYNTHETIQUE DES GROUPES DE DECOMPOSITION DU PATRIMOINE IMMOBILIER (CA DE DECEMBRE 2011),
 HORS BIENS CONCERNES PAR LE PARTENARIAT PUBLIC PRIVE (CF TABLEAU PAGE 19)

N° DE COMPTE	LIBELLE	à compter du 01/01/2010	
		Durée d'amortissement nombre d'années	taux d'amortissement %
20531000	Logiciels acquis ou sous-traités	3	33,33%
20580000	Autres concessions et droits similaires, brevets, licences,	3	33,33%
21256/21257/21258	Agencements, aménagements de terrains bâtis (*)	20	5,00%
21316/21317/21318	Constructions bâtiments	50	2,00%
21356/21357/21358	Installations générales, agencement aménagement des constructions	10	10,00%
21516/21517/21518	Installations techniques complexes	10	10,00%
21536/21537/21538	Matériel scientifique	10	10,00%
21546/21547/21548	Matériel d'enseignement	8	12,50%
21556/21557/21558	Matériel	10	10,00%
21576/21577/21578	Agencements & aménagements du matériel	10	10,00%
21616/21617/21618	Collections	5	20,00%
21826/21827/21828	Matériel de transport	8	12,50%
21836/21837/21838	Matériel de bureau	5	20,00%
21846/21847/21848	Mobilier	10	10,00%
21876/21877/21878	Matériel Informatique hors PC portable	5	20,00%
	Matériel Informatique PC portable	3	33,33%
21886/21887/21888	Matériels divers	5	20,00%

(*) mise à jour du CA du 25 mars 2015

Composants	Part des composants dans l'établissement (%)	Durée de vie (années)
Groupe 4		
1. VRD, aménagements extérieurs : éclairage, parking, aménagements divers ...	37	50
2. Gros œuvre structure		
3. Charpente: toitures plates, charpente, tuiles et assimilées ...		
Groupe 3		
4. Revêtements extérieurs, peau extérieure : (crépis, bardage, isolation)	30	25
5. Menuiseries extérieures : fenêtres, volets, stores extérieurs, portes de garages, portes...		
6. Serrurerie, barrières automatiques		
7. Menuiserie intérieure,		
8. Cloisons		
9. Revêtements de sols		
Groupe 2		
10. Etanchéité	29	15
11. Faux plafonds		
12. Plomberie, sanitaires,		
13. Chauffage		
14. Electricité, câblages divers (numérique, téléphonique, alarme),		
15. Ascenseurs pour personnes, matériel électrique, numérique et de sécurité		
Groupe 1		
1. Peintures intérieures	4	8
2. Equipements mobiliers : 1 ^{ers} équipements, paillasses, matériels scientifiques initiaux...		

DUREES D'AMORTISSEMENT DEROGATOIRES APPLIQUEES AU IMMOBILISATIONS
DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE (CA DU 17 MARS 2016)

Groupes de composants	Durée d'amortissement (années)
Groupe 4 (VRD, gros œuvre,...)	50
Groupe 3 (Menuiseries, revêtements,...)	50
Groupe 2 (Étanchéité, plomberie, électricité,...)	30
Groupe 1 (Peinture, 1 ^{er} équipements,...)	32

b) Immobilisations financières :

Ce poste comprend essentiellement, et pour 350K€, les titres que l'Université de Bourgogne détient dans la SATT Grand-Est (ex UB filiale) à hauteur de 25,06% du capital. En 2011, l'Université avait déprécié intégralement ces titres, ceux-ci devant être apportés sans contrepartie financière à une structure de coopération entre l'Université de Bourgogne et l'Université de Franche-Comté.

Le 18 novembre 2013, l'UB filiale est devenu la SATT Grand-Est suite à une augmentation de capital de l'UB Filiale.

Aux vues des résultats négatifs des exercices précédents et de la prévision de résultat 2016 de -2,5 M€, la dépréciation comptabilisée de 350 K€ a été maintenue.

c) Stocks :

Les stocks sont évalués par inventaire intermittent selon les principes suivants :

- stock d'alimentation, de combustibles des ESPE et des objets marqués de l'UB = valeur d'acquisition de ces biens et fournitures
- stock vins de Marsannay = prix de vente décoté de 20%, représentatif du coût de revient

Des provisions pour dépréciation des stocks sont constituées si la valeur d'inventaire du stock est inférieure à sa valeur vénale, ou si les perspectives de vente ne sont pas avérées.

d) Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les règles de provisionnement des créances clients sont appliquées conformément à la nouvelle méthodologie mise en place lors de la clôture des comptes 2014 et rappelée par la note de l'Agent Comptable en date du 17 mars 2016.

La provision pour dépréciation des créances a été calculée comme suit :

- Les créances de l'année ne font pas l'objet de provision.
- Les créances de l'année précédente sont provisionnées à hauteur de 50%, et toutes celles des années antérieures font l'objet d'un provisionnement à 100% en raison de l'augmentation du risque de non recouvrement lié à l'ancienneté de la créance.
- Les créances remises à l'huissier, les créances concernées par une procédure judiciaire, les chèques impayés sont provisionnés à 100% .

Les modalités relatives à la détermination des créances devant faire l'objet d'une provision et le taux de provisionnement sont retranscrits dans le tableau ci-dessous.

NATURE DES CREANCES	TAUX DE PROVISIONNEMENT
Créances inférieures à 1 an	0%
Créances antériorité de 1 à 2 ans	50%
Créances antériorité supérieure à 2 ans	100%
Créances à l'huissier	100%
Procédures judiciaires	100%
Chèques impayés	100%
Créances en procédure de recouvrement à l'étranger	100%
Créances en procédure de " saisie de créance simplifiée "* <i>*Nouvelle procédure de recouvrement mise en place par l'article 123 de la LFR du 29 décembre 2015</i>	100%

NATURE DES CREANCES	CREANCES	TAUX PROVISION	MONTANT PROVISION
Créances privées			
< 1 an	2 253 718,57	0%	0,00
De 1 à 2 ans	52 964,62	50%	26 482,31
De 2 à 3 ans	67 932,09	100%	67 932,09
de + de 3 ans	95 378,79	100%	95 378,79
Total	2 469 994,07		189 793,19
Clients douteux			
Huissier	80 837,06	100%	80 837,06
Procédures judiciaires	165 878,00	100%	165 878,00
Total	246 715,06		246 715,06
Chèques impayés	963,06	100%	963,06
Total	963,06		963,06
Autres clients privés			
SATT Grand Est	9 951,63	100%	9 951,63
Total	9 951,63		9 951,63
Clients publics			
CRB Convention 2010/2011 non justifiée	69 840,00	100%	69 840,00
Total	69 840,00		69 840,00
Total provision sur créances au 31/12/2016	2 797 463,82		517 262,94
Provision comptabilisée au 31/12/2016			517 000

e) **Valeurs mobilières de placement :**

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est le cas échéant constatée si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur vénale.

f) Provisions pour risques et charges :

Les provisions sont destinées à couvrir des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet, dont la réalisation est incertaine, mais que des événements survenus ou en cours rendent probables. Elles sont évaluées à l'arrêté des comptes par le conseil d'administration, sur proposition de l'ordonnateur.

Les provisions n'ont qu'un caractère provisoire et ne peuvent être valablement constituées que lorsque la charge ou le risque envisagé n'est pas certain, mais probable et que cette probabilité est née au cours de l'exercice.

Depuis l'exercice 2013, seuls les droits sur compte épargne-temps sont maintenus en provision, tandis que conformément à la réglementation, les droits à congés, déterminés individuellement, sont comptabilisés dans les charges à payer.

g) Rattachement des charges et produits à l'exercice :

Considérant que :

- les prestations de formation continue sont comptabilisées sur l'exercice d'encaissement, soit au moment de la signature du contrat pour la part payée par le stagiaire, soit en fin de formation pour la part financée par l'employeur ou l'organisme de formation ;
- les prestations de recherche de nature commerciale sont comptabilisées sur la base des échéanciers des conventions, ces derniers reflètent généralement l'avancement scientifique;
- les heures supplémentaires réalisées par les personnels titulaires sont comptabilisées sur l'exercice de décaissement;

L'Université procède en fin d'exercice à des régularisations afin de se conformer au principe des droits constatés, principalement en matière:

- de comptabilisation des conventions de recherche,
- de comptabilisation du suivi des recettes de formation continue.

Heures complémentaires

Les heures complémentaires regroupent les heures d'enseignement réalisées par les enseignants-chercheurs au-delà de leur obligation de service et les vacances effectuées par les intervenants extérieurs.

Les charges à payer relatives aux enseignants-chercheurs sont déterminées en fonction des heures réalisées lors de la précédente année universitaire, le volume d'enseignements restant relativement stable d'une année sur l'autre.

Pour les vacataires, les charges à payer sont déterminées en fonction des heures d'enseignement déjà réalisées à la clôture de l'exercice et non encore payées.

Primes à versements périodiques

Les charges à payer relatives à ces primes sont déterminées en fonction de la période de référence des primes déjà payées sur l'exercice suivant, ou prévues lorsque leur paiement doit intervenir plus tardivement.

Toutes les charges à payer relatives à la masse salariale donnent également lieu à comptabilisation des charges patronales correspondantes selon la nature des charges de personnel (traitement de base ou rémunérations accessoires) et la catégorie de salarié (titulaire ou contractuel).

I-5) Eléments relatifs au contrat de Partenariat Public-Privé

a) Présentation générale du contrat de Partenariat Public-Privé

L'université de Bourgogne a signé le 18 juillet 2013 un contrat de Partenariat Public Privé dénommé « Campus Innovant » avec la société Prisma 21, société de projet détenue par Pethuy Construction, Bouygues Energies et Services, et BEE Invest 1.

Le financement du projet a été apporté par la banque Sumitomo Mitsui Banking Corporation Europe Ltd.

La mission globale confiée au cocontractant intégrait :

- la conception, le financement, la construction, l'équipement, l'installation et la mise à disposition des ouvrages ;
- les prestations d'exploitation et de maintenance, y compris le gros entretien renouvellement, des ouvrages
- les prestations d'hébergement au profit des usagers de l'Université.

La mission se rapportait à 4 ouvrages :

- La Maison Internationale des Chercheurs (livraison prononcée le 18 mai 2015)
- L'Institut Marey - Maison de la Métallurgie (I3M)
- L'espace Multiplex
- Rénovation Thermique du bâtiment Mirande et rénovation de l'œuvre d'art Algam

Ces 3 derniers ouvrages ont été livrés en date du 18 juin 2015

Le contrat lie l'université avec le partenaire sur une durée de 25 ans à compter de la livraison des ouvrages.

La procédure de cristallisation des taux d'intérêt prévue au contrat de partenariat a été mise en œuvre les 18 mai et 11 juin 2015. De ce fait les loyers sont depuis figés, hors actualisations et révisions de prix applicables.

Les échéances trimestrielles du contrat sont de 3 types :

- Loyer financier L1, subdivisé en :
 - L1a sous-loyer Investissement, correspondant aux coûts d'investissements initiaux
 - L1b sous-loyer de financement relatif aux intérêts de la dette
 - L1c sous-loyer de financement relatif à la rémunération des fonds propres
 - L1d sous-loyer de financement relatif aux frais de gestion des financements
- Loyer de Gros Entretien Renouvellement (GER) L2
- Loyer de fonctionnement L3, subdivisé en :
 - L3a loyer d'exploitation-maintenance (hors rénovation Mirande)
 - L3c loyer relatif aux autres frais de gestion

b) Modalités de couverture du risque de la dette

Les loyers financiers L1a à L1c sont figés depuis la cristallisation de taux prévue au contrat effectuée les 18 mai et 11 juin 2015.

- Concernant les loyers L1a :

Le montant à financer était variable jusqu'à la mise à disposition des ouvrages, du fait de l'indexation des coûts (impact de l'indice BT01) et du préfinancement (taux Euribor 1 mois).

- Concernant les loyers L1b et L1c :

Le montant est financé à 7% par des fonds propres et à 93% par des instruments de dette :

- Dette « Dailly », payée directement par l'Université à l'établissement prêteur (SMBC), à hauteur de 79,5%
- Dette « projet », payée au cocontractant qui s'acquitte des annuités auprès de l'établissement prêteur, à hauteur de 13,5%

Les conditions de rémunération étaient fixées pour les fonds propres et les marges bancaires. En revanche, les taux d'intérêt hors marge de chacun des instruments de dette ont été fixés lors de la cristallisation. Il en ressort un taux moyen de financement de 4,16%.

Indexation des loyers :

- Le loyer 1d est actualisé à la mise à disposition des ouvrages puis révisé annuellement en fonction de l'indice ICHT-N (coût horaire du travail, services administratifs et soutien)
- Le loyer L2 est actualisé puis révisé en fonction de l'indice BT50 (rénovation – entretien tous corps d'état) avec une part fixe de 5%.
- Le loyer L3a est actualisé puis révisé en fonction de l'indice ICHT-IME et FSD2 et le loyer L3c en fonction de l'indice ICHT-N.

c) Modalité de comptabilisation des ouvrages, de la dette et des loyers

La valeur de la dette au passif, celle des ouvrages à l'actif et les échéances des loyers 2016 ont été comptabilisées par application de l'instruction du 30 juin 2014 relative à la comptabilisation des contrats de Partenariat Public Privé.

Ainsi, au bilan, la valeur des ouvrages est inscrite au débit du compte 2131 en contrepartie de la dette, inscrite au crédit du compte 1687, à hauteur des loyers L1a du contrat. Les échéances de ces sous-loyers sont comptabilisées au débit du compte 1687.

Les échéances des loyers L1b à Ld, correspondant à la composante financière du contrat, sont comptabilisées au compte 661.

Les échéances des loyers L2 et L3, correspondant à la composante fonctionnement, sont comptabilisées au compte 611

Les ouvrages, dette et loyers sont comptabilisés à hauteur de leur montant Hors Taxes Récupérables.

Les taux de déductibilité de TVA appliqués sont les suivants :

Ouvrage	Taux de déductibilité
Maison Internationale des Chercheurs	100%
Institut Marey - Maison de la Métallurgie	97%
Espace Multiplex	0%
Rénovation Thermique du bâtiment Mirande	Coefficient de déduction forfaitaire appliqué au secteur mixte (23,22%, coefficient 2014)

d) Plan d'amortissement retenu

Les 18 catégories de composants décrites dans l'annexe technique au contrat ont été regroupées en 4 groupes correspondants aux catégories de composants déjà utilisées pour décomposer les autres bâtiments de l'établissement.

Conformément à l'instruction mentionnée supra, l'existence d'une clause de Gros Entretien Réparation conduit l'établissement à adopter pour les ouvrages réceptionnés au titre du contrat des durées d'amortissements distinctes des autres bâtiments inscrits à l'actif.

Le plan d'amortissement retenu par groupe de composants consiste à rallonger les durées d'amortissement appliquées aux autres bâtiments. Il s'appuie sur l'hypothèse que l'établissement n'aura pas à supporter, pendant la durée du contrat, le premier, voire le second et troisième renouvellement des composants dont la durée d'amortissements est inférieure ou égale à cette même durée.

Groupes de composants	Durée d'amortissement appliquée aux constructions	Renouvellements pendant la durée du contrat	Coefficient multiplicateur	Durée d'amortissement des ouvrages relevant du PPP
Groupe 4 (VRD, gros œuvre,..)	50 ans	0	1	50 ans
Groupe 3 (Menuiseries, revêtements,...)	25 ans	1	2	50 ans
Groupe 2 (Etanchéité, plomberie, électricité,...)	15 ans	1	2	30 ans
Groupe 1 (Peinture, 1 ^{er} équipements,...)	8 ans	3	4	32 ans

e) Financements Etat

Par le biais d'un accord signé d'une part par le Ministère du Budget, d'autre part par le Ministère des Finances, et enfin par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur le rapport de présentation du 28/04/2013, l'Etat s'est engagé à financer 88,8% du montant TTC de l'ensemble des loyers L1 et L2. Le solde reste à la charge de l'université et comprend également les opérations de récupération de TVA à l'occasion des paiements des loyers.

Le financement de l'investissement initial a fait l'objet de l'ouverture d'une autorisation d'engagement par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de 24 050K€ (intégrant une indemnité de dédit estimée à 2 079K€ en cas de rupture anticipée du contrat avant la réception des ouvrages). Le Ministère de tutelle notifie annuellement dans le cadre de la dotation globale de fonctionnement le montant des Crédits de Paiement alloués au loyer d'investissement L1a, ainsi que le montant des Crédits de Paiement alloués aux loyers financiers L1b,c,d et loyer GER L2.

Les montants attribués en 2016 sont les suivants :

Loyers	Crédits de paiement 2016
Loyers d'investissement	649K€
Loyers financiers et GER	756K€

Les financements par l'Etat sur l'exercice 2016 des loyers financiers et de GER sont inscrits en recette, au compte de résultat. Le financement par l'Etat de la part investissement est inscrit à hauteur du crédit de paiement en capitaux propres, dans les comptes de financements externes. Il est repris en résultat à la clôture de l'exercice à hauteur de l'amortissement des ouvrages, soit 494K€.

f) Charge de GER

Pendant la durée du contrat, la charge annuelle prévisionnelle de GER fluctue d'année en année, en fonction du plan prévisionnel de remplacement des composants réalisé par le partenaire. Cependant, à la clôture de l'exercice, l'établissement n'a pas comptabilisé de charge à payer ou constatées d'avance visant à linéariser sur la durée du contrat la charge de GER. L'impact de cette charge en résultat est atténué par le financement Etat à due concurrence.

g) Valeur des ouvrages

La valeur brute (en K€) des ouvrages à leur mise enservice est la suivante, par groupe de composants :

Groupe de composants/ouvrage	I3M	MIC	Multiplex	Mirande	Total
Groupe 4	3 041	1 611	1 607		6 259
Groupe 3	2 627	918	988	4 728	9 262
Groupe 2	1 842	1 361	698		3 902
Groupe 1	776	738	199		1 714
TOTAL	8 287	4 629	3 492	4 728	21 137

Au 31/12/2016, après dotation aux amortissements pour une valeur de 494K€, la valeur nette (en K€) des ouvrages par groupe de composants s'établit comme suit :

Groupe de composants/ouvrage	I3M	MIC	Multiplex	Mirande	Total
Groupe 4	2 948	1 559	1 558		6 064
Groupe 3	2 546	889	958	4 583	8 975
Groupe 2	1 748	1 288	663		3 698
Groupe 1	739	701	189		1 629
TOTAL	7 980	4 436	3 367	4 583	20 366

h) Valeur nette de la dette au 31/12/2016

La valeur nette (en K€) de la dette au 31/12/2016 correspond à la valeur totale HTR des loyers L1a restant à payer à cette même date.

Ouvrage	Valeur dette à réception des ouvrages	Loyers ex. antérieurs	Loyers 2016	Valeur nette au 31/12/2016
Institut Marey - Maison de la Métallurgie	8 287	126	245	7 915
Maison Internationale des Chercheurs	4 629	89	149	4 391
Espace Multiplex	3 492	51	100	3 341
Rénovation Thermique du bâtiment Mirande	4 728	64	123	4 541
TOTAUX	21 137	331	617	20 189

i) Evaluation des charges restant à payer du 31/12/2016 jusqu'au terme du contrat

Le reste à payer au titre des charges (intérêts, GER, autres charges) prévues au contrat à la clôture de l'exercice se décompose comme suit, en euros constants (valeurs en K€), après actualisation des loyers L1d, L2 et L3 :

Ouvrages	Autres loyers financiers : intérêts, rémunération des fonds propres et gestion des financements				Loyers GER				Loyers exploitation-maintenance et autres frais de gestion			
	Montant total initial actualisé	Loyers ex. antérieurs	Loyers 2016	Solde net au 31/12/2016	Montant total initial actualisé	Loyers ex. antérieurs	Loyers 2016	Solde net au 31/12/2016	Montant total initial actualisé	Loyers ex. antérieurs	Loyers 2016	Solde net au 31/12/2016
Institut Marey - Maison de la Métallurgie	5 950	220	389	5 341	1 514	0	0	1 514	1 186	26	48	1 112
Maison Internationale des Chercheurs	3 163	136	211	2 816	1 166	0	0	1 166	932	26	38	868
Espace Multiplex	2 681	98	174	2 409	695	0	0	695	610	13	25	572
Rénovation Thermique du bâtiment Mirande	3 603	129	237	3 237	208	0	1	207	344	7	14	323
Total	15 397	583	1 011	13 803	3 582	0	1	3 581	3 072	72	125	2 875

j) Recettes liées à l'exploitation de la Maison Internationale des Chercheurs

L'université est intéressée aux recettes liées à l'exploitation par le cocontractant de la Maison Internationale des Chercheurs, en fonction des taux de remplissage constatés de l'année écoulée, sur la part excédant les dépenses d'exploitation telles que définie dans le contrat. A la clôture de l'exercice 2016, ces conditions n'étant pas réunies, aucune recette n'a été reversée par le cocontractant.

k) Indemnités en cas de résiliation du contrat

L'indemnité de résiliation dont devrait s'acquitter l'université de Bourgogne en cas de rupture anticipée à l'initiative auprès du cocontractant est composée des éléments suivants :

1. La part non encore amortie de l'investissement réalisé (soit l'encours de dettes et des fonds propres)
2. Les différentes régularisations liées à la résiliation (droit à récupération de la TVA, loyers facturés non payés, loyers courus non encore facturés, solde du compte GER...)
3. Des indemnités à proprement parler qui seront versées aux différents acteurs du projet (Banques, Investisseurs, Mainteneur...) à titre de dédommagement.

Le montant de l'indemnité varie selon le motif de la résiliation : intérêt général, force majeure ou faute du titulaire.

Tableau synthétique des composantes de l'indemnité selon la cause de la rupture du contrat :

Composantes de l'indemnité	Motif d'intérêt général	Force majeure	Faute du cocontractant
Part de l'investissement non encore amorti (soit l'encours de dettes et des fonds propres)			
Capital restant dû des emprunts contractés par le cocontractant au titre du projet	X	X	X
Encours des instruments de fonds propres injectés par le cocontractant dans la société de projet	X	X	50%
Différentes régularisations liées à la résiliation			
Solde des loyers dû à la date de résiliation	X	X	X
Régularisation du droit à récupération de la TVA et des autres droits, impôts et taxes dus par le cocontractant	X	X	X
Solde positif du GER à la date de résiliation	X	X	X
Eventuels frais de portage de l'indemnité entre sa date d'échéance et sa date de versement	X	X	X
Indemnités à proprement parler qui seront versées aux différents acteurs du projet			
Coûts de réemploi relatifs aux instruments de crédit et de fonds propres	X	X	X
Gain ou le coût lié à la rupture des instruments de couverture	X	X	X
Frais de rupture du contrat d'entretien-maintenance et de gestion de la Maison Internationale des Chercheurs, dans la limite d'un an de loyers L3a+L2	X	X	
Manque à gagner égal à la valeur actualisée au taux de 7,5% des flux prévisionnels de rémunération des fonds propres à compter de la date de prise d'effet de la résiliation jusqu'au terme normal du Contrat	X		
En déduction , les frais de remise en état des Ouvrages			X
En déduction le montant visant à réparer les préjudices directs, réels, certains, dûment justifiés subis par l'Université, dans la limite d'un plafond de 100% du loyer L3a annuel, majorés de 5% du loyer L2 restant à facturer jusqu'au terme normal du Contrat			X

II – Notes relatives aux postes de bilan

II-1) Actif immobilisé

COMPTES	valeur brute au 31/12/2015	ACQUISITIONS	INTEGRATION	SORTIES	Valeur brute au 31/12/2016
205 Concessions, brevets, licences	2353	128	55		2536
Immobilisations incorporelles	2353	128	55		2536
211 Terrains	33777				33777
212 Aménagement des terrains	4890		1487		6378
213 Construcctions	194599	387	2398		197384
215 Installations techniques, matériels et outillage	103486	3849	679		108014
216 Collections	192	7			199
2181 Installations, agencements divers	727	14			741
2182 Matériel de transport	1904	22		11	1914
2183 Matériel de bureau	5528	15			5543
2184 Mobilier	5321	72			5393
2187 matériel informatique	15604	1891			17495
2188 Matériels divers	4143	396			4539
Immobilisations corporelles	370171	6652	4565	11	381376
Immobilisations en cours	4305	3849	-4620		3535
Immobilisations financières	372	2		2	372
ACTIF IMMOBILISE	377202	10631		14	387819

Le montant de l'actif brut immobilisé augmente de 10 617€ (de 377 202K€ au 31 décembre 2015 à 387 819K€ au 31 décembre 2016).

Les mises en service d'immobilisations en cours se sont élevées en 2016 à 15 251K€ (contre 52 169K€ en 2015, dont 21 137K€ relatifs au PPP), dont :

1 274K€ pour la mise en service de la rénovation de la chaufferie centrale du Campus de Dijon

1 269K€ au titre de divers programmes pluriannuels d'investissement (PPI) pour 1 269K€, dont 874K€ pour le terrain synthétique du STAPS

556K€ pour la 3^{ème} phase de l'aménagement de l'esplanade Erasme

679K€ pour la mise en service d'une presse isostatique

Les autres principales acquisitions de l'exercice ont été :

- le matériel scientifique pour 4 478K€ dont un Microscope électronique à Balayage pour 645 870€, et un ensemble d'équipement de microscopie pour 249 781€, une source laser de puissance Yb pour 238 000€, un spectromètre de masse pour 224 700€.

- le matériel informatique pour 1 891K€ dont un équipement réseau dans le cadre du déploiement de la carte multiservices pour 486 236€.

II-2) Amortissements et dépréciations des immobilisations

COMPTE	Cumul amortissements et dépréciations au 31/12/15	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Cumul amortissements et dépréciations au 31/12/16
2805 Concessions, brevets, licences	1883	296		2179
Immobilisations incorporelles	1883	296		2179
2812 Aménagement des terrains	124	273		397
2813 Constructions	30677	8530		39207
2815 Installations techniques, matériels et outillage	76389	5142	3	81528
2816 Collections	27	13		40
2818 Autres immobilisations corporelles	26201	2376	18	28559
Immobilisations corporelles	133418	16333	20	149731
Immobilisations financières	350			350
TOTAL AMORTISSEMENT ACTIF IMMOBILISE	135651	16629	20	152260

En 2016, les amortissements cumulés ont augmenté de 16 609 K€ par rapport à 2015.

Le montant global de la dotation aux amortissements a une nouvelle fois nettement augmenté (de 1 162K€ soit 8%), notamment en raison d'une charge d'amortissement nouvelle des constructions de 661K€ (=variation 2016/2015 aux comptes 681123) induite pour 550K€ par la charge d'amortissement des ouvrages livrés ou mis en service en 2015, pour lesquels 2016 constitue le premier exercice de comptabilisation en année pleine : Partenariat Public-Privé Plan Campus (pour 494K€ en 2016 contre 277K€ en 2015), Médecine B2, Datacenter et divers Programmes Pluriannuels d'investissements. L'amortissement des constructions mises en service en 2016 s'élève à 111K€.

II-3) Tableau des titres de participation

Titres détenus en pleine propriété :

Société	Forme juridique	CAPITAL SOCIAL	Quote-part détenue	Valeur brute des titres au 31/12/2016	Valeur nette des titres au 31/12/2016	Capitaux propres au 31/12/2015	Chiffre d'affaires au 31/12/2015	Résultat 2015
SATT GRAND EST SIREN 501704969 SIRET 50170496900051	SAS	1 396 300 €	25,07%	350 000 €	0	251 475 €	4 639 689 €	-1 716 077 €

Source SATT Grand-Est

Liste détaillée des actionnaires de la SATT GRAND-EST :

SATT GRAND EST LISTE DES ACTIONNAIRES	PARTS DU CAPITAL	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT EN EUROS
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	33,00%	4 608	460 800
UNIVERSITE DE BOURGOGNE	25,07%	3 500	350 000
UNIVERSITE DE LORRAINE	19,44%	2 714	271 400
CNRS	13,32%	1 860	186 000
UNIVERSITE TECHNOLOGIQUE DE TROYES	4,76%	665	66 500
INSERM	1,05%	147	14 700
UTBM	1,36%	189	18 900
ENSMM	1,00%	140	14 000
AGROSUP DIJON	1,00%	140	14 000
TOTAL	100,00%	13 963	1 396 300

source SATT Grand-Est

II-4) Stocks.

en €uros	Valeurs nettes au 31/12/2015	Variation de l'exercice	Valeurs nettes au 31/12/2016
Stocks IUFM alimentation	13 953	1 860	15 813
Stocks combustibles IUFM	4 033	-375	3 658
Stocks vins IUVV	47 524	-21 544	25 980
Stocks articles marqués - service communication	13 794	-1 414	12 380
TOTAL STOCKS	79 304	-21 473	57 831

II-5) Créances et dettes.

Créances	Montat brut en €	Liquidité de l'actif		Dettes	Montat brut en €	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an			Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de cinq ans
Créances de l'actif immobilisé				Dettes financières				
Créances rattachées à des participations				Avances de l'Etat et des collectivités publiques				
Prêts	867	867		Cautionnement	23 277			23 277
Autres	3111		3 111	Dette PPP	20 189 262	635 441	2 657 041	16 896 780
Créances de l'actif circulant				Dettes d'exploitation				
Créances clients et comptes rattachés	6 088 615	6 088 615		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 745 446	1 745 446		
Personnel	10 942	10 942		Personnel	7 255 119	7 255 119		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités	10 793 913	10 793 913		Etat et autres collectivités	6 059 364	6 059 364		
Sur opérations pour comptes de tiers	1 609 071	1 609 071		Sur opérations pour comptes de tiers	1 659 268	1 659 268		
Débiteurs divers	219 819	219 819		Autres dettes	16 226	16 226		
Comptes transitoires ou d'attente	61 390	61 390		Comptes transitoires ou d'attente	182 713	182 713		
Charges constatées d'avance	589 512	589 512		Dettes sur immobilisations	211 810	211 810		
				Produits constatés d'avance	3 833 729	3 833 729		
TOTAL	19 377 240	19 374 129	3 111		41 176 214	21 599 116	2 657 041	16 920 057

Les créances sont en diminution globale de 7 347 K€ par rapport à l'année précédente (après prise en compte des corrections de bilans d'ouverture), soit une baisse de 27,49%.

Les dettes de l'université sont également en diminution de 4 472 K€ (9,8%) par comparaison avec l'année 2015.

Les créances clients et comptes rattachés s'établissent à 3 098K€ hors produits à recevoir, en diminution de 1 882K€ (37,8%) par rapport à 2015. Les créances publiques sur l'Etat et les Collectivités locales sont également en régression, de 4 978 K€ (-31,56%). Les produits à recevoir représentent 2 991K€, dont 1 938K€ au seul titre de la Formation continue, et s'inscrivent en légère augmentation de 122K€ soit 4,25%. Les créances et dettes sur opérations pour compte de tiers s'établissent respectivement à 1609K€ et 169K€, en augmentation de 195K€ pour les créances et 145K€ pour les dettes. Ces créances et dettes proviennent essentiellement des bourses internationales, à échéance moins d'un an, et de l'opération « LISTS-MAPS » à hauteur de 1101K€, pour laquelle le niveau de liquidité ne peut être estimé compte tenu des termes de la convention.

La dette relative au Partenariat Public Privé, d'un montant de 20 189K€ représente 49% des dettes. Les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont en nette diminution de 2 991K€ (soit 63,15%). Cette variation s'explique par la bascule GBCP, qui a nécessité d'anticiper la fin des flux de dépense afin de minimiser les postes à reprendre. Les dettes sur le personnel sont en légère augmentation de 267K€. Les dettes envers l'Etat et les autres collectivités s'élèvent à 6 059 K€, essentiellement composées de la part des subventions non consommées à la clôture de l'exercice, en application de l'instruction du 20 novembre 2013, en augmentation de 1 594K€. Les produits constatés d'avance ont en revanche diminué de 957K€. Les débiteurs divers sont constitués de fournisseurs débiteurs pour 92 K€, d'avances et acomptes versés pour 90K€ et d'indus sur salaire pour 37K€.

II-6) Trésorerie

La situation de la trésorerie à la clôture de l'exercice 2016 se présente comme suit :

Compte	Nature	Montant en EUROS
5081	Compte à terme	0
5112	Chèques à l'encaissement	36 553
5117	Chèques impayés	963
5151	Compte au trésor	29 165 643
5159	Chèques à payer	368
531	Caisse	7 671
54	Régisseurs	341 766
	TOTAL TRESORERIE	29 552 964

La trésorerie de l'établissement est stable (29 516 K€ au 31/12/2015).

II-7) Capitaux propres

Tableau de variation 2016

en K€	31/12/2015	01/01/2016	Rattachement aux actifs	Reprises en résultat	Corrections reprises en résultat ex. ant.	Notifications 2016	Affectation résultat 2015	Résultat 2016	31/12/2016
Fonds propres	14 155	14 155				450			14 605
Financements Etat non rattachés à des actifs déterminés	644	644	-1 383			1 353			614
Financements des actifs Etat mis à disposition valeur nette	137 301	137 301		-5 838					131 464
Financements des autres actifs Etat valeur nette	2 719	2 719	1 383	-1 046					3 056
Financements autres que Etat rattachés à des actifs valeur nette	48 738	48 738	4 357	-5 339	24				47 781
Dons et legs	18	18							18
Réserves	36 593	36 593							36 593
Report à nouveau	7 232	7 635					-367		7 268
Résultat de l'exercice	-367	-367					367	-1 880	-1 880
Subventions nettes d'investissement	3 288	3 288	-4 357			3 423			2 354
TOTAL	250 321	250 725		-12 223	24	5 226		-1 880	241 872

Les capitaux propres de l'Université sont composés :

- de la valeur des financements externes de l'actif diminuée de la reprise des quotes-parts annuelles au compte de résultat = 185 268 K€
Ces financements ont été mouvementés à la hausse par la comptabilisation des notifications 2016 à hauteur de 5 226 K€, et à la baisse par les reprises en résultat des financements externes pour 12 223 K€ et la correction de reprises en résultat de diverses subventions pour 24 K€.
- des réserves de fonctionnement de l'établissement qui représentent le montant cumulé des résultats d'exploitation des exercices précédents pour 36 593 K€,
- du report à nouveau créditeur de 7 268 K€ représentant le cumul du résultat antérieur reporté et des écritures de régularisation comptabilisées au 1^{er} janvier 2016
- des dons et legs pour 18K€

- Les capitaux propres sont par ailleurs diminués par le résultat déficitaire de l'exercice 2016 à hauteur de 1 880K€.

II-8) Provisions

Le tableau de variation des provisions se présente comme suit :

En K€	31/12/2015	Dotations	Reprises	31/12/2016
Provisions pour litiges	0	0	0	0
Compte épargne temps historique	13	13	13	13
Compte épargne temps pérenne	875	965	875	965
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	888	978	888	978
Provision pour dépréciation des créances clients	606	0	89	517
TOTAL PROVISIONS DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	606	0	89	517
Provision pour dépréciation des titres de participations	350	0	0	350
TOTAL PROVISION POUR DEPRECIATION DES TITRES DE PARTICIPATIONS	350	0	0	350
TOTAL DES PROVISIONS	1 844	978	977	1 845

Globalement, le niveau des provisions est stable.

Le montant des provisions pour risques et charges (constituées de la provision pour comptes épargne-temps) augmente de 10,1%.

Les provisions pour dépréciations des titres de participations, représentées par la provision pour dépréciation des titres de la SATT, sont constantes.

Le niveau de la provision pour dépréciation des créances clients est en diminution de 14,7%. Elle se décompose comme suit :

Provisions selon nature des créances	2015	2016	Variation
Créances privées	312 353	199 745	-36,05%
Chèques impayés	2 072	963	-53,52%
Créances à l'huissier	102 665	80 837	-21,26%
Procédures collectives	142 721	165 878	16,23%
Créances RAFP	12 327	0	-100,00%
Clients Publics	33 960	69 840	105,65%
Total	606 098	517 263	-14,66%
Provisions arrondies	606 000	517 000	-14,69%

La diminution de la provision pour dépréciation des créances s'explique principalement par une amélioration du recouvrement constaté sur certaines créances privées.

II-9) Comptes de régularisation

Les produits constatés d'avance, d'un montant de 3 834 K€ se composent notamment :

- pour 2 362 K€ à la part des droits d'inscription pour l'année universitaire 2016/2017 perçue en 2016 et rattachée à l'année 2017 (5/9èmes de ces droits)
- pour 143 K€ à la part des produits de la formation continue, déterminée au prorata des durées de formations
- pour 488 K€ au financement « ANR- investissements d'avenir »
- pour 245 K€ à la part non employée des subventions d'exploitation des collectivités publiques et organismes internationaux
- pour 448 K€ à la part des droits de diplômes propres à l'établissement à rattacher à l'exercice 2017.
- Pour 124K€ à la part des produits des prestations de service à rattacher à l'exercice 2017.

III – Notes relatives aux postes du compte de résultat

Le résultat de l'exercice 2016 est déficitaire de 1880K€.

III-1) Produits d'exploitation

Prestations de services, études et activités en K€	2015	2016	Evolution 2015/2016
Droits d'inscriptions	4 785	5 229	9,28%
Prestations de recherche	1 093	957	-12,44%
Mises à disposition de personnels	798	734	-8,02%
Formation continue	5 810	6 240	7,40%
Autres prestations de services	2 861	2 808	-1,85%
TOTAL VENTE ET PRESTATIONS DE SERVICES	15 347	15 968	4,05%

Au global, le chapitre enregistre une hausse de l'ordre de 4,05%.

Les produits de la formation initiale (+9,28%) et de la formation continue (+7,40%) sont en hausse.

Les droits d'inscription recouvrent les droits de scolarité à hauteur de 4399 K€ en hausse par rapport à l'exercice précédent (4154 K€ en 2015) et les droits universitaires pour 829 K€ (contre 631 K€ en 2015).

Le nombre d'étudiants inscrits au titre de l'année universitaire 2016/2017, toutes formations confondues, s'établit à 29 394 étudiants. contre 27 824 sur l'année 2015/2016, soit une augmentation de 5,64%.

Les autres produits d'exploitation (prestations de recherche, mises à disposition de personnels, et autres prestations de services) enregistrent en revanche une baisse globale de 5,32%.

Subventions d'exploitation en K€	2015	2016	Evolution 2015/2016
Ministère de tutelle - DGF	187 984	189 555	0,84%
Autres ministères	1 418	1 475	4,02%
Subventions Union Européenne et organismes internationaux	3 544	2 058	-41,93%
Région	4 546	3 414	-24,90%
Asp -contrats aidés	236	213	-9,75%
Autres subventions diverses	4 496	4 515	0,42%
Sous-total collectivités publiques et organismes internationaux	202 224	201 230	-0,49%
Taxe d'apprentissage	2 345	3 109	32,58%
TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	204 569	204 339	-0,11%

Les subventions d'exploitation connaissent une légère baisse, de 0,11%).

Les subventions d'exploitation hors taxe d'apprentissage représentent un montant de 201 230 K€, soit une diminution de 0,49% par rapport à 2015.

La dotation du ministère de tutelle augmente très légèrement de 0,84%. A noter cependant que sans la prise en compte de la mobilisation exceptionnelle du fonds de roulement opérée à hauteur de 1033K€ sur la dotation 2015, l'évolution de la dotation afficherait une évolution stable (+0,28%). Au sein de la dotation du ministère de tutelle, les crédits de masse salariale représentent toujours 89% de l'ensemble.

En revanche, les subventions d'exploitation des autres financeurs enregistrent globalement une baisse notable de 18%.

Ainsi, les subventions de la Région, en diminution depuis, connaissent une nette régression (-24,90%). Par importance des subventions d'exploitation, il reste cependant le deuxième financeur du fonctionnement de l'établissement, devant l'Union Européenne, dont les subventions baissent également de manière significative (-41,93%).

Après une baisse en 2015 de 3,38%, le produit de la taxe d'apprentissage retrouve une évolution à la hausse (32,58%).

III-2) Charges d'exploitation

Charges d'exploitation en K€	2015	2016	Evolution 2015/2016
Achats de matières et fournitures	10 597	9 942	-6,18%
Sous-traitance générale, loyers, et autres services extérieurs	15 744	15 458	-1,81%
Autres impôts et taxes	63	50	-20,14%
Autres charges de gestion courante	5 888	4 993	-15,20%
Sous-total charges d'exploitation hors charges de personnel	32 292	30 444	-5,72%
Salaires et traitements	106 937	108 256	1,23%
Charges sociales	75 345	76 407	1,41%
Impôts et taxes sur rémunérations	2 332	2 732	17,15%
Sous-total charges de personnel	184 614	187 395	1,51%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	216 906	217 839	0,43%

Les charges d'exploitation augmentent de 933K€ soit 0,43%.

Les charges d'exploitation hors personnels s'élèvent à 30 444K€ en baisse de 1 848K€ par rapport à 2015 soit 5,72%.

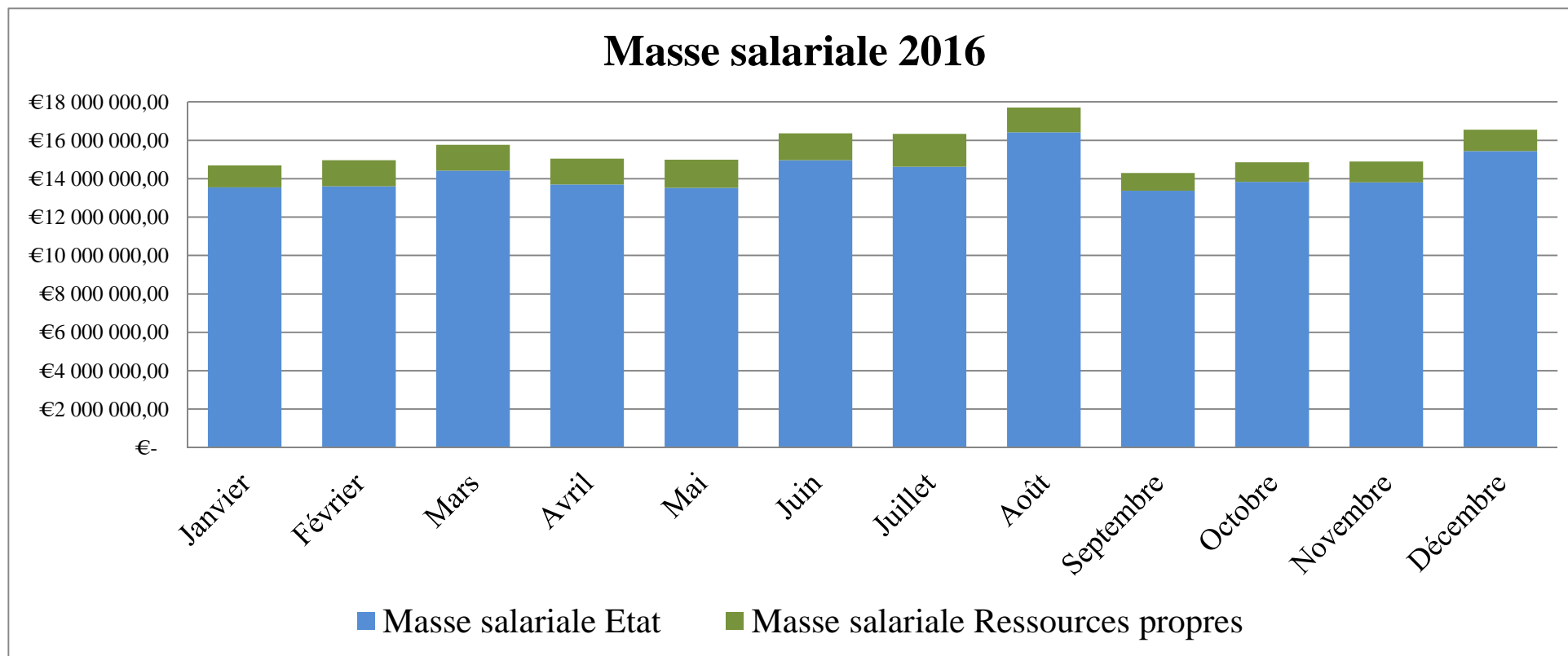
Les achats de matières et fournitures s'élèvent à 9 942 K€ en 2016, en baisse de 6% par rapport à 2015. Ils se composent essentiellement, pour 4944K€ (50%) de consommations de fluides (eau, gaz, électricité, carburants, chauffage réseau), pour 2 823K€ (28%) de fournitures diverses et petits matériels, et pour 1 999K€ (20%) de fournitures d'enseignement.

Les services extérieurs s'élèvent à 6 677K€, en baisse de 4% par rapport à 2015, dont 3 108K€ (47%) pour l'entretien et la maintenance du matériel et des bâtiments, 1 610K€ (24%) au titre de la documentation, 619K€ (9%) concernant les frais d'études et de recherches, 432K€ (6%) pour les locations de matériels et locaux, et 271K€ (4%) de cotisations d'assurance.

Les autres services extérieurs s'élèvent à 8 782K€, en baisse de 0,5% par rapport à 2015. Les frais de missions représentent 1 416K€ (16%), les autres frais divers 1 288K€ (15%), les frais de nettoyage 1 220K€ (14%), les frais de voyages et déplacements 1 174K€ (13%), les frais de publications 603K€ (7%), les frais de réception 783K€ (9%), et des frais de télécommunication et d'affranchissement 590K€ (7%).

Les charges de personnel s'élèvent à 187 395 K€, en hausse de 2781 K€ soit 1,51% par rapport à 2015, charges pour congés payés et comptes épargne-temps incluses.

La répartition entre masse salariale en ressources propres et la masse salariale des personnels Etat est présentée dans le graphique ci-après :



(Données transmises par la mission de la maîtrise de la masse salariale)

III-3) Charges et produits financiers

Résultat financier en K€	2015	2016
PRODUITS FINANCIERS	4	4
Revenus filiale	0	
Revenu des comptes à terme et autres créances	2	3
Gains de change	2	1
CHARGES FINANCIERES	590	1012
Intérêts et charges assimilées	588	1011
Pertes de change	2	1
TOTAL RESULTAT FINANCIER	-586	-1008

Le résultat financier, d'un montant déficitaire de 1008K€ est significativement impacté par la charge d'intérêts payée au titre du contrat de Partenariat Public-Privé, à hauteur de 1 011 K€. Anoter que cette charge est toutefois compensée dans le résultat global par une subvention du ministère de tutelle, enregistrée en produit d'exploitation.

Hormis les recettes provenant des opérations de change, les produits financiers ne sont plus représentés que par les revenus de SICAV provenant d'un legs effectué en faveur de l'ex-IUFM.

III-4) Charges et produits exceptionnels

Résultat exceptionnel en K€	2015	2016
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1369	303
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	21	21
Cessions d'immobilisations corporelles	19	28
Autres produits exceptionnels	579	124
produits exercices antérieurs	750	130
CHARGES EXCEPTIONNELLES	526	62
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	53
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	56	0
Autres charges exceptionnelles	463	9
Annulation produits exercices antérieurs	7	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	843	241

Le résultat exceptionnel enregistre une diminution de 71,41% par rapport à l'exercice 2015.

Les produits exceptionnels baissent de 78%. Ils se composent essentiellement de recettes en provenance des exercices antérieurs, ainsi que de remboursements de sinistres.

Les charges exceptionnelles, en baisse de 88% sont composées essentiellement des charges pour annulation de créances devenues irrécouvrables.

Les postes de charges et produits exceptionnels disparaîtront en 2017, par application de la norme 1 du RNCEP.

IV - Autres informations

IV-1) Évènements postérieurs à la clôture

Néant

IV-2) Effectifs

ANNEE 2016	TITULAIRES		CONTRACTUELS				TOTAL	
			PLAFOND ETAT		RESSOURCES PROPRES			
	ETPT MENSUEL	ETPT ANNUEL	ETPT MENSUEL	ETPT ANNUEL	ETPT MENSUEL	ETPT ANNUEL	ETPT MENSUEL	ETPT ANNUEL
JANVIER	2055	2055	417	417	303	303	2775	2775
FÉVRIER	2054	2055	421	419	319	311	2792	2783
MARS	2052	2054	413	417	317	313	2789	2785
AVRIL	2051	2053	411	416	318	314	2785	2785
MAI	2047	2047	413	413	328	328	2786	2786
JUIN	2046	2051	414	415	333	319	2794	2787
JUILLET	2045	2045	412	412	322	322	2775	2775
AOÛT	2044	2049	408	414	308	318	2766	2783
SEPTEMBRE	1985	2042	319	403	283	314	2611	2764
OCTOBRE	2041	2042	350	398	296	312	2709	2758
NOVEMBRE	2048	2043	397	398	318	313	2779	2760
DÉCEMBRE	2059	2044	397	398	322	314	2790	2762
MOYENNE	2044	2048	398	410	314	315	2762	2775

(Données transmises par la mission de la maîtrise de la masse salariale)

IV-3) Engagements hors bilan

Engagements donnés :

Il n'existe pas de prise d'engagement de l'établissement dans le domaine social (régime de complément de pensions ou indemnités assimilées).

Engagements reçus : Néant.



**RAPPORT DE GESTION
DU COMPTE FINANCIER 2016**

Note de présentation de l'ordonnateur

Le compte financier a pour objet de retracer la situation comptable et financière de l'établissement au terme de chaque année civile. Il constitue un document composite émanant de l'agent comptable et de l'ordonnateur.

Le décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) précise, dans ses articles 211, que le compte financier comprend :

- Les états retraçant les autorisations budgétaires et leur exécution,
- Le tableau présentant l'équilibre financier,
- Les états financiers annuels (bilan, compte de résultat et annexe des comptes),
- La balance des comptes des valeurs inactives.

Le compte financier est accompagné d'un rapport de gestion établi par l'ordonnateur pour l'exercice écoulé.

L'établissement n'ayant pas disposé d'un système d'information en mode GBCP en 2016, le logiciel SIFAC a assuré une exécution budgétaire en droits constatés, de sorte que les données extraites du logiciel pour finaliser le compte financier doivent être intégralement retraitées afin de les traduire en mode GBCP.

Dans ce contexte, il a été décidé de ne produire que les états budgétaires soumis au vote des administrateurs : le tableau des emplois, le tableau des autorisations d'engagement et le tableau d'équilibre financier.

Ces tableaux, accompagnés du tableau de situation patrimoniale, ont été traduits en mode GBCP à partir des comptes d'imputation budgétaires mouvementés dans le logiciel.

L'exécution budgétaire est développée dans ce rapport au vu de ces traductions, qui n'ont été rendues possibles que pour les crédits de paiements. L'exécution budgétaire des autorisations d'engagement obtenue par le retraitement proposé par l'AMUE n'est pas satisfaisante et ne permet pas de résultats exploitables.

Le compte financier 2016 s'inscrit dans un contexte de fortes tensions budgétaires. Il traduit les difficultés rencontrées par l'organisme tout au long de cet exercice.

Malgré la volonté forte de l'équipe de gouvernance de rechercher l'équilibre des comptes, les nouvelles mesures adoptées et les efforts consentis par la communauté, l'établissement affiche un résultat comptable déficitaire de 1 879 892,78 €.

Les charges progressent sur un rythme plus élevé que celui des recettes. Les financements attendus, notamment ceux de l'Etat, au regard de l'évolution du flux étudiant et de l'évolution de la masse salariale, sont moindres que prévus.

Le rapport de gestion du budget 2016 analysera d'abord les autorisations budgétaires avant d'envisager la trajectoire financière de l'établissement.

I - Analyse des autorisations budgétaires

1- Les autorisations d'emplois

L'établissement est soumis à une double contrainte : il dispose d'un plafond d'autorisations budgétaires pour l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement et d'un plafond d'emplois fixé par l'Etat et financé par celui-ci. Il a par conséquent une double contrainte : en euros et en emplois.

Le tableau 1, annexé au compte financier, présente l'exécution effective des plafonds d'emplois au 31 décembre 2016.

En termes de prévisions budgétaires, le plafond des emplois a progressé de 0,20 % entre 2015 et 2016 :

ETPT	2015	2016	Evolution
Plafond 1	2 546	2 552	0,23%
Plafond 2	380	380	-
Total exercice budgétaire	2 926	2 932	0,20%

Le plafond 1 a été abondé de 6 emplois en 2016 : 4 emplois au titre du rééquilibrage des dotations et 2 emplois au titre du contrat de site.

Les autres variations constatées (+2,17 ETPT au titre des contrats doctoraux et -2,34 ETPT au titre des personnels hospitalo-universitaires) ne font pas évoluer le niveau du plafond 1.

Le plafond 2 reste inchangé entre 2015 et 2016 à raison de 380 ETPT.

Au titre de l'exercice 2016, l'exécution effective de ces plafonds est la suivante :

ETPT	2016	% exécution
Plafond 1	2 441,80	95,6 %
Plafond 2	313,80	82,6 %
Total exercice budgétaire	2 755,60	93,9 %

2- Les crédits budgétaires

➤ Autorisations budgétaires de masse salariale :

Comme indiqué dans le 1^{er} paragraphe, l'établissement est également contraint, outre les plafonds d'emplois, à une autorisation budgétaire de masse salariale en euros.

La comparaison entre la prévision budgétaire et son exécution est la suivante :

MASSE SALARIALE	2015	2016	Evolution
PREVISION	187 447 802,77	189 754 812,64	1,23%
EXECUTION	184 614 193,93	187 394 410,03	1,51%

Les dépenses de masse salariale se portent globalement à 187 394 410 €, dont 800 k€ de dépenses hors paye (action sociale, FIPHFP principalement).

Elles progressent entre 2015 et 2016 de 2 780 217 €, en hausse de 1,5%.

Cette progression s'accélère par rapport à la progression constatée entre 2014 et 2015 de l'ordre de +1,10 % (+2 008 k€).

Les principaux facteurs d'explication sont les suivants :

- **Le GVT (Glissement Vieillesse Technicité) progresse de 0, 83 %** (évolution du GVT positif selon le modèle de Reims), soit 1 M € entièrement supporté par l'établissement, l'Etat ayant annoncé que le GVT ne serait plus compensé à partir de 2016. A titre de comparaison, ce GVT avait évolué de 0, 51 % entre 2014 et 2015.
- **L'effet de la campagne d'emplois 2015 votée en novembre 2014 (effet en année pleine en 2016) et de la campagne d'emplois 2016 votée en novembre 2015 (effet sur 4 mois seulement en 2016) :** le coût de la campagne d'emplois 2016 est estimé à 400 000 €. La campagne d'emplois 2015 se caractérise par le dégel de 13 postes d'enseignants impactant en année pleine la masse salariale en 2016 et 7 emplois Sauvadet impactant pour 4 mois (concours 2016 : 2 IGE, 2 ASI, 2 techniciens et 1 ATRF).

La campagne d'emploi 2016 a été réduite de moitié par rapport aux demandes formulées dans le cadre des mesures d'économie mises en place.

- **L'augmentation du point d'indice (+ 0,6% à compter du 1^{er} juillet 2016)** soit 500 000 € pour 6 mois. Elle a été compensée majoritairement par l'Etat car les emplois rémunérés sur le plafond 2 ne font pas l'objet d'une compensation ministérielle.
- **La mise en place du dispositif PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations)** soit 78 000 € : ce dispositif a été valorisé en 2016 pour les personnels de catégorie B.
- **Les heures complémentaires et vacations progressent de 7 259 heures en 2016** (soit 300 000 €) : Au total, 179 454 heures ont été réalisées en 2016 à l'UB (86 495 heures vacataires et 92 959 heures titulaires) pour un montant de 7,5 M €.

Heures financées par les UFR	57 749 heures
Heures financées par l'uB	121 705 heures
TOTAL	179 454 heures
Variation 2015/2016 financées par les UFR	4 690 heures
Variation 2015/2016 financée par l'uB	2 569 heures
TOTAL variation 2015 / 2016	7 259 heures

(Il convient de rappeler ici qu'un changement a été opéré dans la budgétisation de l'offre de formation en 2016 : les composantes se voient notifier une enveloppe globale en heures ; il n'y a plus de refacturation entre composantes ni de virements effectués tout au long de l'année afin de régulariser certaines charges telles que les PRP/PCA, les heures équivalents TP/TD, les CRCT/CRCIP, les heures sur emplois vacants...).

- **Les dépenses hors paye** représentent 820 000 €, comprenant pour 530 666,41 €, la contribution au titre du FIPHFP et 291 000 € au titre de l'action sociale. Elles augmentent de près de 400 000 € en 2016 (+ 377 666 € de FIPHFP et + 20 000 € d'action sociale)

L'ensemble de ces facteurs entraînent mécaniquement un accroissement des dépenses de masse salariale, impactant à la fois le niveau des rémunérations principales et les cotisations sociales : les rémunérations principales ont augmenté de 1,318 k€, et les cotisations sociales et contributions de 1,461 k€.

Les dépenses liées au régime indemnitaire n'ont pas connu de variation significative par rapport à 2015 : les seules variations constatées, à la baisse de 50 000 €, sont expliquées par le transfert prime-point résultant du PPCR.

En 2016, l'Université de Bourgogne a exécuté 98,8% de ses prévisions budgétaires de masse salariale. Ce pourcentage progresse légèrement par rapport à 2015 :

Masse salariale	Budgété	Réalisé	Taux d'exécution
2015	187 447 802,77	184 614 193,93	98,5%
2016	189 754 812,64	187 394 410,03	98,8%
Variation en valeur	2 307 009,87	2 780 216,10	
Variation en %	1,2%	1,5%	

➤ **Autorisations budgétaires de fonctionnement :**

Les dépenses de fonctionnement hors masse salariale s'élèvent à 32 225 298,65 € au titre de l'exercice 2016. Elles diminuent de 2 257 934, 09 € (-6,5%) par rapport à 2015.

Les prestations internes sont incluses dans ces crédits pour un montant de 708 384 €, ce qui explique l'écart constaté entre les chiffres de comptabilité budgétaire présentés dans le rapport de l'ordonnateur et les chiffres de comptabilité générale produits par l'agent comptable. Les prestations internes n'engendrent aucun mouvement de trésorerie et ne devraient par conséquent pas impacter la comptabilité budgétaire. Néanmoins, le logiciel financier n'a pas permis de restituer des données hors prestations internes, SIFAC n'étant pas paramétré en mode GBCP pour l'exercice 2016.

A noter que les dépenses qui étaient liées aux amortissements n'ont plus d'impact budgétaire en GBCP. Elles ressortent en comptabilité générale mais ne sont pas réellement décaissées.

Les évolutions de crédits entre 2015 et 2016 ont été calculées en appliquant ce changement de comptabilisation aux crédits 2015 de sorte à raisonner sur un même périmètre.

Ainsi, l'exécution budgétaire 2015 des dépenses de fonctionnement se portait à 34 483 232,74 € hors amortissements contre 32 225 298,65 € en 2016.

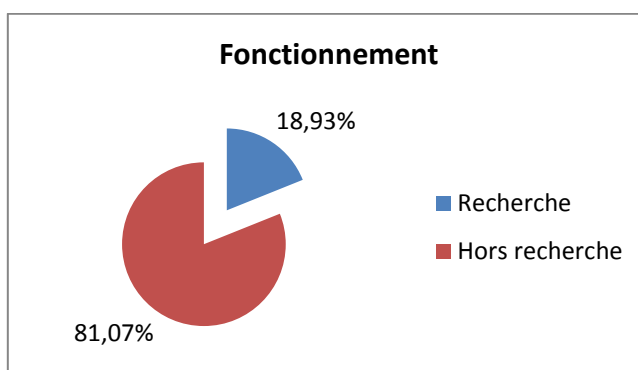
Cette baisse significative s'explique notamment par les efforts importants qui ont été consentis dans le cadre des mesures d'économie appliquées en 2016. Par ailleurs, la diminution des financements externes a eu un impact direct sur le niveau des dépenses réalisées.

Elle est constatée sur l'ensemble des postes de dépenses, à l'exception des charges financières, en augmentation en raison de l'impact en année pleine des charges d'intérêts du Partenariat Public Privé.

Le taux d'exécution des dépenses de fonctionnement est de 77,07% par rapport aux prévisions budgétaires en raison des mesures d'économies adoptées.

Dépenses de fonctionnement hors MS et amortissements	Budgété	Réalisé	Taux d'exécution
2015	43 099 014 €	34 483 232 €	80,01%
2016	41 815 029 €	32 225 298 €	77,07%
Variation en valeur	-1 283 985 €	-2 257 934 €	
Variation en %	-2,98%	-6,54%	

L'évolution est différente selon le secteur d'activité : les dépenses de fonctionnement réalisées « hors recherche » s'élèvent à 26 126 k€ et les dépenses relatives au secteur recherche à 6 098 k€.



➤ **Autorisations budgétaires d'investissement**

Les dépenses d'investissement de l'exercice 2016 se portent à 11 252 946,18 € pour une budgétisation initiale de 17 866 672,05 €, ce qui représente un taux d'exécution de 62,98%.

Dépenses d'investissement	Budgété	Réalisé	Taux d'exécution
2015	39 792 857,36 €	29 308 097,38 €	73,65%
2016	17 866 672,05 €	11 252 946,18 €	62,98%
Variation en valeur	-21 926 185,31 €	-18 055 151,20 €	
Variation en %	-55,10%	-61,60%	

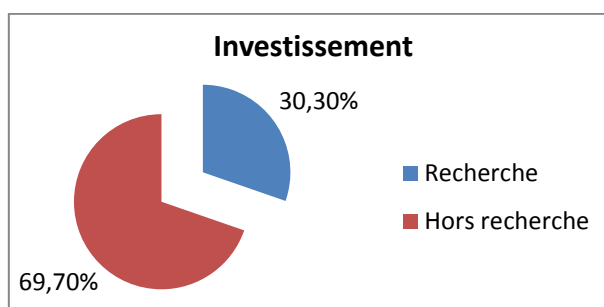
La forte variation entre le budget 2015 et le budget 2016 s'explique principalement par la budgétisation du PPP : l'intégralité des autorisations d'engagement (24,05 M€) ont été budgétées en 2015 et ne ressortent donc pas en 2016.

Les principales dépenses d'investissement réalisées au titre de l'exercice 2016 concernent d'abord les mises en service des immobilisations en cours pour un montant de 4 620 k€. Il s'agit principalement de la rénovation de la chaufferie centrale (1 274 k€), de l'achèvement de programmes pluriannuels d'investissements (1 269 k€, dont 874 k€ pour le seul terrain synthétique), de la 3^{ème} phase de l'aménagement de l'Esplanade Erasme (556 k€) ainsi que de la mise en service d'une presse isostatique (679 k€).

Les autres investissements réalisés concernent des acquisitions de matériel scientifique pour un montant de 3 849 k€ ainsi que des acquisitions de matériel informatique pour un montant de 1 891 k€.

La charge relative au loyer d'investissement du PPP ressort en année pleine pour un montant de 649 k€.

L'évolution est différente selon le secteur d'activité : les dépenses d'investissement réalisées « hors recherche » s'élèvent à 7 842 k€ et les dépenses relatives au secteur recherche à 3 410 k€.



3- Les recettes

Les recettes de l'établissement se portent globalement à 227 397 299 € au titre de l'exercice 2016 contre 252 041 665 € en 2015. Elles supportent ainsi une baisse de 24 644 366 €.

Cette évolution s'explique principalement par la budgétisation du PPP, dont l'ouverture de recettes a été entièrement budgétée sur l'exercice 2015 à hauteur de 24, 050 K€. Cette recette ne figure plus dans le budget 2016.

La comparaison entre les 2 exercices des différentes recettes est complexe dans la mesure où le périmètre budgétaire a complètement évolué avec la mise en place de la GBCP. D'une part, les reprises de quote-part de subventions qui servent à neutraliser le coût des amortissements n'ont plus d'impacts budgétaires car elles ne sont pas réellement encaissées (même mécanisme que pour les amortissements en GBCP). D'autre part, les recettes sont globalisées en 2016 : il n'y a plus de distinction entre les différentes catégories de recettes (investissement, fonctionnement, subvention d'exploitation..) en GBCP. Seules sont prévues les catégories suivantes : subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, Fiscalité affectée, autres financements publics et recettes propres.

Les produits d'exploitation progressent de 621 000 € en 2016 (+4,05%).

Globalement, le taux d'exécution des recettes en 2016 est de 94,59%.

➤ La Subvention pour Charges de Service Public (SCSP)

La subvention pour charge de service public augmente en passant de contre 188 074 419 € en 2015 à 190 089 241 € au titre de l'exercice 2016 Elle connaît une augmentation de 2 014 822 € (+1,07%).

Néanmoins, il convient de replacer cette évolution dans le contexte du prélèvement sur le fonds de roulement qui a été opéré par l'Etat en 2015 et qui s'est traduit par une diminution du versement de la SCSP pour un montant de 1 033 288 €.

Sans ce prélèvement, la SCSP aurait été portée à 189 107 707 € au titre de l'exercice 2015, de sorte que la variation constatée entre 2015 et 2016 ne serait alors plus que de 981 534 €.

L'analyse détaillée de la SCSP est relativement complexe dans la mesure où son périmètre évolue tous les ans.

Malgré tout, nous pouvons donner les évolutions suivantes :

- La dotation de masse salariale a augmenté de 840 879 € entre 2015 et 2016, ne couvrant ainsi pas en totalité l'augmentation des charges de masse salariale ;
- La dotation de fonctionnement reste quasiment stable et présente une très faible augmentation de 140 655 € (comparaison réalisée sans tenir compte du prélèvement opéré en 2015).

SCSP	2015	2016	Variation en valeur	Variation en %
Avec prélèvement sur FDR en 2015	188 074 419	190 089 241	2 014 822	+1,07%
Sans prélèvement sur FDR en 2015	189 107 707	190 089 241	981 534	+0,52%

➤ **Les autres financements publics**

Les financements publics hors SCSP se portent à 16 751 233 € pour l'exercice 2016.

Elles concernent principalement les financements de la Région et de l'Union européenne.

Ces subventions connaissent une baisse significative en 2016 : -1 132 k€ pour les subventions du CRBFC (soit -24,9%) et -1 446 k€ (soit -41,93%) pour les subventions de l'Union européenne.

Concernant l'Union européenne, il convient de préciser ici que le financement perçu jusqu'à présent pour l'opération LISTMAPS, portée par le laboratoire Agroécologie et pour lequel l'établissement est coordinateur, est dorénavant traité en opération pour compte de tiers et de ce fait ressorti de la comptabilité budgétaire. Ce financement se portait à 1 M€ en 2015. Il n'apparaît plus dans les financements perçus en 2016 par l'Université.

Concernant la baisse des subventions de la Région, plusieurs facteurs d'explication peuvent être avancés : un décalage temporel des projets PARI 2016 est constaté (les porteurs de projets ont d'abord finalisé les projets 2015 et attendu d'avoir la signature tardive des conventions 2016 avant d'engager les 1ères dépenses) ; la fermeture du logiciel SIFAC mi-novembre a réduit mécaniquement les dépenses en fin d'exercice, et de ce fait les recettes puisque les titres sont émis au vu des dépenses effectuées.

Ces facteurs sont également valables pour les projets FEDER.

Par ailleurs, une diminution du nombre de projets soumis est constatée entre 2015 et 2016, générant une diminution de 540 000 € des financements obtenus.

La baisse des subventions de la région et de l'UE n'est pas compensée par l'augmentation des produits de taxe d'apprentissage qui progressent de 764 k€ en 2016 (+32,58%).

➤ **Les autres recettes**

Les autres ressources propres de l'établissement s'élèvent à 21 180 447 € en 2016.

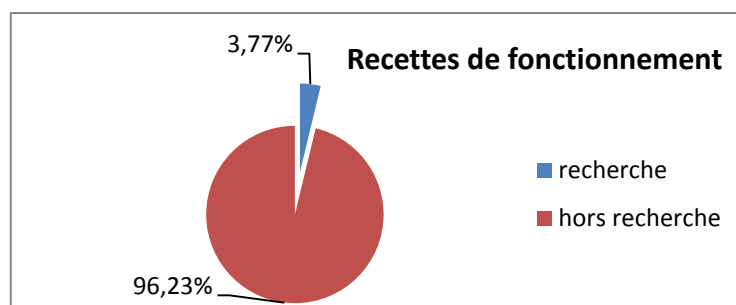
Elles sont principalement constituées des droits universitaires ainsi que des recettes de formation continue.

Les droits universitaires progressent de 9,28%, passant de 4 785 M€ en 2015 à 5 229 M€ en 2016. Ces droits intègrent les droits de scolarité ainsi que les droits universitaires spécifiques. Cette évolution est à mettre en parallèle avec l'augmentation du flux étudiants (29 394 étudiants inscrits à la rentrée 2016 contre 27 819 étudiants inscrits à la rentrée 2015).

Les recettes de formation continue évoluent favorablement et progressent de 430 000 € en 2016, soit une augmentation de 7,40%.

Recettes de fonctionnement hors reprises de quote part	Budgété	Réalisé	Taux d'exécution
2015	231 482 498, 62 €	222 733 567, 97 €	96,22%
2016	232 257 369, 74 €	222 147 046, 24€	95,65%
Variation en valeur	774 871, 12 €	-586 521, 73 €	
Variation en %	+0,33%	-0,26%	

La répartition des recettes de fonctionnement entre les secteurs recherche et hors recherche est la suivante :



➤ **Les recettes d'investissement**

Les variations constatées entre 2015 et 2016 s'expliquent par la budgétisation du PPP.

Pour mémoire, le financement de l'investissement initial a fait l'objet de l'ouverture d'une autorisation d'engagement totale de 24 050 k€ sur l'exercice précédent. Ces crédits correspondent au financement de l'investissement par l'Etat et ne sont plus inscrits au budget 2016.

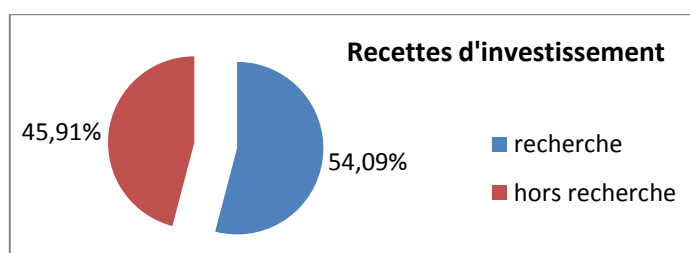
Le PPP « Campus innovant » engage l'établissement auprès de la société Prisma 21 sur une durée de 25 ans. En contrepartie du financement et de la construction ou de la rénovation des 4 ouvrages concernés (Maison internationale des chercheurs, Institut Marey-Maison de la métallurgie, Multiplex, Rénovation thermique du bâtiment Mirande et de rénovation de l'œuvre d'art Algam), l'uB s'engage à payer un loyer financier. La charge de ce loyer est financée par l'Etat à hauteur de 88,8% dans le cadre de la SCSP à raison de 649 000 € au titre du loyer d'investissement et de 756 000 € au titre des loyers financiers et de Gros Entretien Renouvellement (GER) par an. Le solde reste à la charge de l'établissement ; il est largement compensé par la récupération de la TVA sur le paiement des loyers.

En dehors de cette variation très significative liée au PPP, les recettes d'investissement encaissent malgré tout une baisse par rapport à 2015.

Cette baisse est due principalement à une diminution des subventions d'investissement : les opérations du CPER 2007 – 2013 ainsi que les PPI intégrant des financements extérieurs s'achèvent. Par ailleurs, les subventions d'investissement ne sont acquises et comptabilisées qu'à partir du moment où l'ensemble des conditions nécessaires à la constitution du droit est satisfait.

Recettes d'investissement	Budgété	Réalisé	Taux d'exécution
2015	39 792 857, 36 €	29 308 097, 38 €	73,65%
2016	8 132 810, 41 €	5 250 252, 99 €	64,56%
Variation en valeur	-31 660 046, 95 €	-24 057 844, 39 €	
Variation en %	-79,56%	-82,09%	

La répartition des recettes entre les secteurs recherche et hors recherche est la suivante :



II - Analyse de la trajectoire financière de l'établissement

1- Agrégats budgétaires (tableau 2 – autorisations budgétaires)

Le **solde budgétaire** est l'agrégat budgétaire principal.

Il exprime la différence entre la consommation des crédits de paiements et les recettes réellement encaissées.

Le solde budgétaire entre les dépenses effectuées à hauteur de 230 872 654 € et les recettes encaissées à hauteur de 227 397 299 € est ainsi déficitaire de 3 475 356 €.

Les prévisions budgétaires portaient initialement ce solde à un déficit prévisionnel de 9 046 332 € (solde déficitaire au sortir du BR3 de l'exercice 2016).

Le solde déficitaire de l'exercice est ainsi amorti par rapport aux prévisions initiales.

Plusieurs explications peuvent être avancées.

Les mesures d'économies budgétaires déployées tout au long de l'exercice a permis de réduire les dépenses prévues. Sur le plan technique, la clôture anticipée des « flux ordonnateurs » (bons de commandes.), en raison de la bascule GBCP, a également pu jouer en faveur d'une diminution des dépenses en fin d'exercice.

Parallèlement, un important travail a été opéré, dans le cadre de la bascule GBCP, afin de mieux apurer les comptes d'attente. Ainsi, de nombreuses régularisations ont été faites, principalement sur des anciennes conventions de recherche.

Enfin, il faut également considérer que les prélèvements effectués sur le fonds de roulement au titre des différentes préparations budgétaires de l'exercice n'ont pas été consommés intégralement. Ces fonds retombent par conséquent dans les réserves de l'établissement (exemple du prélèvement opéré pour le 4^e bâtiment d'Auxerre pour un montant de 550 000 €). Ces crédits seront potentiellement ressortis des réserves en 2017 afin de finaliser les opérations concernées, notamment les opérations de recherche ou les derniers PPI.

Le solde budgétaire déficitaire traduit un besoin de financement qui sera couvert par un prélèvement sur le fonds de roulement de l'établissement pour un montant de 3 475 356 €.

2- Agrégats comptables (tableau 6 – situation patrimoniale)

Les agrégats comptables traduisent la situation patrimoniale de l'établissement.

Il est important de rappeler ici que la GBCP fait évoluer considérablement les modes de comptabilité en instaurant de nouveaux principes. Ainsi, il existe dorénavant deux soldes bien distincts : le solde budgétaire, détaillé dans le paragraphe précédent, et le solde comptable.

Le solde comptable mesure le résultat comptable de l'établissement et intègre les dépenses non décaissables (amortissements principalement) et les recettes non encaissables (reprises de quotes-parts de

subvention) qui n'ont en revanche pas d'impact en comptabilité budgétaire. Ce solde comptable est indiqué par le compte de résultat.

➤ **Le compte de résultat**

Le **compte de résultat** affiche un résultat déficitaire de 1 879 893 €, correspondant à l'écart entre les charges (237 226 429 €) et les produits (235 346 537 €) après intégration des opérations non budgétaires (amortissements et reprises de quote-part principalement).

Ce résultat traduit l'effet ciseau annoncé depuis plusieurs exercices : les ressources de l'établissement ne permettent plus de couvrir l'intégralité de ses besoins.

Le résultat d'exploitation et le résultat financier enregistrent une nouvelle baisse importante en 2016 :

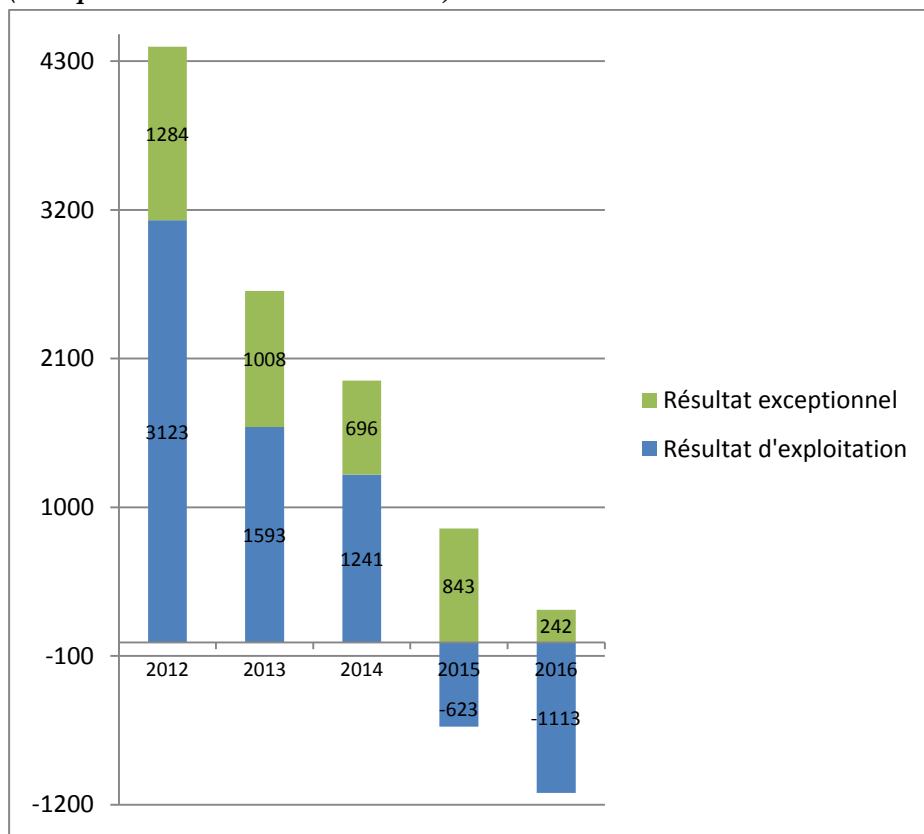
	2015	2016	Evolution
Résultat d'exploitation	-623 982,48	-1 113 030,44	-489 048, 96
Résultat financier	-586 204,70	-1 008 555,04	-422 350, 34
Résultat exceptionnel	843 286,14	241 692,70	-601 593, 44
Résultat de l'exercice	-366 901,04	-1 879 892,78	- 1 512 991, 74

Il convient toutefois de rappeler qu'en 2015 la mobilisation du fonds de roulement imposée par l'Etat s'est traduite par une diminution des moyens délégués à l'établissement, impactant directement le résultat de l'établissement. Pour rappel, sans ce prélèvement, le résultat de l'exercice 2015 aurait été excédentaire de 666 386,96 €.

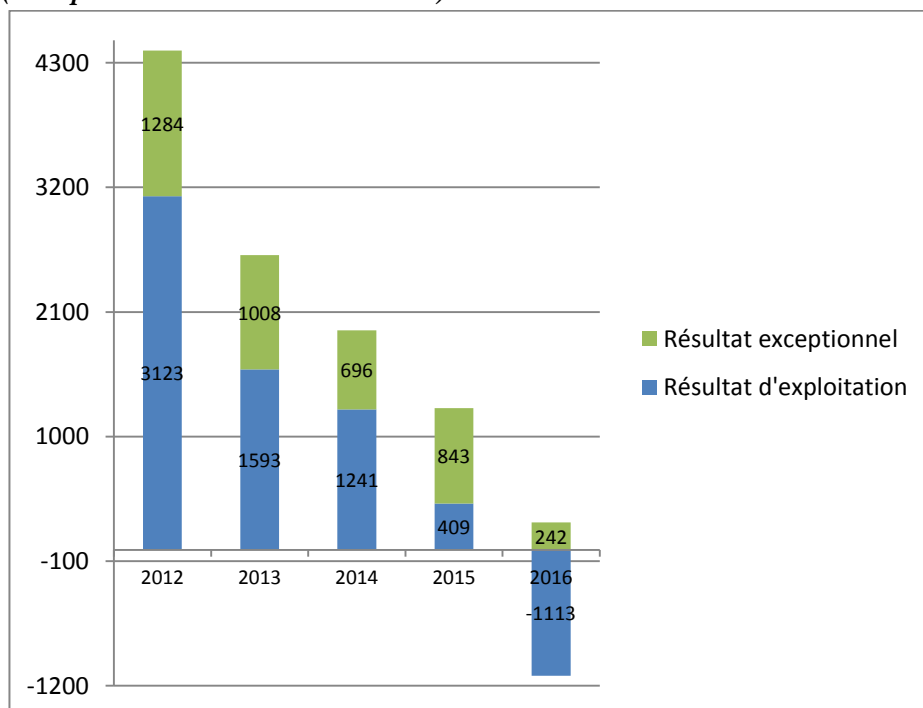
L'exercice 2016 se termine par un résultat déficitaire malgré la mise en place de plusieurs mesures destinées à contenir l'évolution défavorable de la situation financière de l'établissement.

L'augmentation des charges d'exploitation (+933 k€) n'est pas compensée par une augmentation équivalente des recettes d'exploitation (+621 k€).

Evolution du résultat d'exploitation et du résultat exceptionnel depuis 2012 (avec prélèvement sur FDR en 2015) :



Evolution du résultat d'exploitation et du résultat exceptionnel depuis 2012 (sans prélèvement sur FDR en 2015) :



➤ **La capacité d'autofinancement**

La **capacité d'autofinancement** permet de mesurer l'ensemble des ressources financières dégagées par l'activité de l'établissement dont il peut disposer pour autofinancer sa croissance, notamment le renouvellement des investissements ou le remboursement des dettes.

Après l'intégration des écritures relatives aux dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions et des écritures relatives aux quotes-parts des subventions d'investissement, l'exercice 2016 affiche une capacité d'autofinancement de 2 499 717 €.

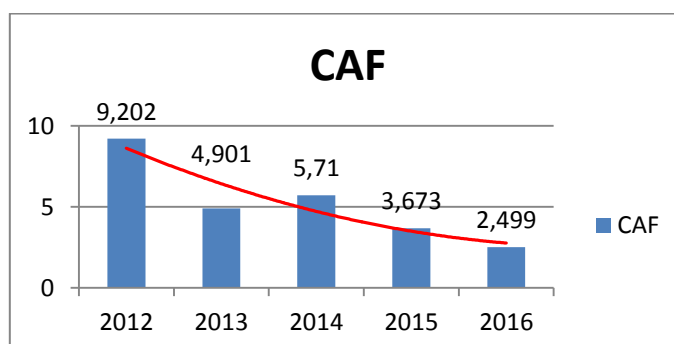
Cette CAF évolue défavorablement par rapport à 2015 : la CAF de l'exercice 2015 était de 3 673 154 €. Elle régresse en 2016 de 1 173 436, 73 €.

CAF	2015	2016	Evolution
Résultat d'exploitation	-366 901,04	-1 879 892,78	2 246 793, 82
Amortissements	16 354 255,46	17 606 720,77	1 252 465,31
Quotes-parts et neutralisation prov	-12 351 213,12	-13 199 490,43	848 277,31
Reprises sur provisions	-	-	-
Cessions d'éléments d'actifs	37 012,99	-27 620,00	-64 632,99
CAF 2016	3 673 154,29	2 499 717,56	-1 173 436,73

La constitution de la CAF repose sur plusieurs éléments, notamment sur une baisse du résultat brut d'exploitation :

CAF (méthode soustractive)	2015	2016	Evolution
Excédent brut d'exploitation	8 902 282,81	7 465 985,88	-1 436 296,93
Transferts de charges	-	-	-
Autres produits d'exploitation	369 395,37	824 908,95	455 513,58
Autres charges d'exploitation	-5 893 318,32	-4 996 694,93	896 623,39
Produits financiers	3 618,20	3 134,67	- 483,53
Quotes-parts Résultat Op Com	-	-	-
Charges financières	-589 822,90	-1 011 689,71	-421 866,81
Produits exceptionnels	1 349 891,28	275 640,14	-1 074 251,14
Charges exceptionnelles	-469 592,15	-61 567,44	408 024,71
Impôts sur les bénéfices	-	-	-
CAF 2016	3 673 154,29	2 499 717,56	-1 173 436,73

L'évolution de la CAF depuis l'exercice 2012 est la suivante :



La CAF finale de l'exercice 2016 se révèle plus favorable que la CAF prévisionnelle établie à l'occasion des différents stades budgétaires : au BR3, la CAF prévisionnelle était de 687 530 €.

➤ **Le fonds de roulement et la trésorerie**

Après, l'intégration de cette capacité d'autofinancement dans le tableau de financement, les emplois et les ressources en capital font apparaître la nécessité d'opérer un prélèvement sur le fonds de roulement afin d'aboutir à une situation équilibrée. Ce prélèvement, d'un montant de 3 475 356 €, correspond au solde budgétaire déficitaire. Il intègre le déficit comptable de l'exercice à hauteur de 1 879 893 €.

Point GBCP :

SOLDE BUDGETAIRE	-3 475 356 €	Besoin de financement
SOLDE COMPTABLE	-1 879 893 €	Charges > produits Résultat de l'exercice
+ opérations non décaissables et non encaissables = CAF	2 499 717 €	Capacité à financer les investissements
+ opérations en capital (emplois et ressources) = besoin de prélèvement sur le FDR	3 475 356 €	Prélèvement effectif sur le FDR

Le **niveau du fonds de roulement** s'élevait au 31 décembre 2015 à 31 092 415, 38 €.

Compte tenu du prélèvement de 3 475 356 € opéré afin d'équilibrer le solde budgétaire 2016, le fonds de roulement a été ramené au 31 décembre 2016 à 27 617 059 €.

Toutefois, une écriture de régularisation comptable a modifié ce résultat final : un titre de recette relatif au reversement par le CFA de l'Enseignement Supérieur de Bourgogne d'une subvention par le Conseil régional de Bourgogne au titre de l'exercice 2015, pour un montant de 403 337 €, a été régularisé suite à la correction d'une erreur.

De ce fait, cette correction vient diminuer le prélèvement opéré sur le fonds de roulement au titre de l'exercice 2016 d'un montant équivalent : le niveau final du fonds de roulement au 31 décembre 2016 est par conséquent de 28 020 396 €.

Le fonds de roulement net mobilisable de l'établissement peut être identifié de la façon suivante :

	Hypothèse sur la base de un mois de dépenses à provisionner (fonct et MS)	Hypothèse sur la base de 15 jours de dépenses à provisionner (fonct et MS)	Hypothèse sur la base de 15 jours de dépenses de fonct et d'un mois de dépenses de MS à provisionner
FDR au 31/12/16	28 020 396	28 020 396	28 020 396
Provisions passifs sociaux, SATT et dépréciations	1 844 693	1 844 693	1 844 693
1 mois dépenses de fonctionnement	2 600 000	1 300 000	1 300 000
1 mois dépense masse salariale	15 616 000	7 808 000	15 616 000
FDR mobilisable pour 2017	7 959 703	17 067 703	9 259 703
4è bâtiment Auxerre	550 000	550 000	550 000
<i>Reports conventions de recherche *</i>	3 000 000	3 000 000	3 000 000
<i>Reports PPI *</i>			
FDR mobilisable pour 2017	4 409 703	13 517 703	5 709 703
<i>Opérations à flécher pour années ultérieures (2018 et plus) : PPI Pharmaco imagerie et Learning center</i>	2 140 000	2 140 000	2 140 000

* reports : montants estimatifs déterminés au regard du report prévisible des recettes et des dépenses sur conventions de rech et PPI ; recalcul du niveau des reports en cours en raison du changement de comptabilisation GBCP
(pour memo : reports 2015 = 5,746 M € / reports 2016 = 8,782 M €)

NB : les reliquats de formation continue ne sont pas valorisés dans ce tableau.

Les arbitrages opérés sur les demandes de prélèvements au cours de l'exercice 2016 ont permis de maintenir un niveau de fonds de roulement suffisant pour absorber le déficit de l'exercice. Ce niveau permet de respecter les préconisations ministérielles et de provisionner les dépenses de masse salariale et de fonctionnement. Il permet également de flécher les crédits nécessaires aux opérations de reports sur crédits de recherche et PPI, ainsi que les opérations d'investissement sur lesquelles l'établissement s'était engagé.

Le financement des dépenses de formation continue pourra être envisagé par mobilisation du solde du FDR dans la mesure où les marges de manœuvre de l'établissement le permettront.

Le **niveau final de trésorerie** se porte à 29 552 k€. Dans la mesure où le besoin en fonds de roulement n'est pas très élevé, il est proche du niveau du fonds de roulement. Le niveau initial de l'exercice était de 29 516 k€. La trésorerie connaît ainsi une variation positive de 36 000 €.